
Facteurs déterminant le recours à l'aide financière chez les jeunes des Premières Nations

Publié en 2008 par
La Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire
1000, rue Sherbrooke Ouest, bureau 800, Montréal, QC, Canada H3A 3R2
Sans frais : 1 877 786-3999
Télécopieur : 514 985-5987
Internet : www.boursesmillenaire.ca
Courriel : boursesmillenaire@bm-ms.org

Catalogage avant publication de la Bibliothèque nationale du Canada.

Facteurs déterminant le recours à l'aide financière chez les jeunes des Premières Nations
Numéro 37

Comprend des références bibliographiques.
ISSN 1704-8451 Collection de recherches du millénaire (en ligne)

Mise en page : Charlton + Company Design Group

Les opinions exprimées dans le présent document sont celles des auteurs. Elles ne reflètent pas nécessairement celles de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire ni d'autres organismes qui auraient pu soutenir financièrement ou autrement la réalisation de ce projet.

Facteurs déterminant le recours à l'aide financière chez les jeunes des Premières Nations

Préparé pour la
Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire

par
R.A. Malatest & Associates Ltd.
et le professeur Blair Stonechild

Juin 2008

400-294, rue Albert
Ottawa (Ontario)
K1P 6E6
Téléphone : 613 688-1847
Télécopieur : 613 288-1278

1206-415, rue Yonge
Toronto (Ontario)
M5B 2E7
Téléphone : 416 644-0161
Télécopieur : 416 644-0164

858, avenue Pandora
Victoria
(Colombie-Britannique)
V8W 1P4
Téléphone : 250 384-2770
Télécopieur : 250 384-2774

300-10621, 100^e Avenue
Edmonton (Alberta)
T5J 0B3
Téléphone : 780 448-9042
Télécopieur : 780 448-9047

www.malatest.com

Table des matières

Résumé	v
Section 1 - Contexte du projet	1
Contexte	1
But et portée de l'étude	2
Section 2 - Approche et méthodologie de recherche	5
Conception du projet	5
Groupes de discussion et entrevues avec les informateurs clés	5
Considérations en matière de recherche	8
Structure du rapport	8
Section 3 - Aspirations en matière d'éducation postsecondaire et perspectives connexes	9
Introduction	9
Principales influences	10
Projets et attentes	12
Raisons de s'inscrire à un programme d'études postsecondaires	13
Faire des études postsecondaires : les enjeux	14
Résumé des principales conclusions	16
Section 4 - Connaissance et utilisation de l'aide financière aux études	17
Introduction	17
Où les jeunes des Premières Nations découvrent-ils les options qui s'offrent à eux pour financer leurs études?	18
Connaissance et utilisation du financement des bandes	20
Connaissance et utilisation des autres sources d'aide financière aux études	20
Attitude face au fait de devoir emprunter pour payer les études postsecondaires	25
Différence entre les jeunes des Premières Nations et les jeunes non autochtones en matière de connaissance de l'aide financière aux études	27
Suggestions des informateurs clés pour améliorer la diffusion de l'information	28
Sommaire des principales conclusions	29
Section 5 - Accès à l'aide financière aux études	31
Introduction	31
Accès au financement des bandes	31
Accès aux prêts pour études	34
Accès aux bourses d'études ou aux bourses d'entretien	35
Sommaire des principales conclusions	36

Section 6 - Adéquation de l'aide financière aux études	37
Introduction	37
Adéquation du financement des bandes	37
Adéquation des prêts pour études	39
Adéquation des bourses	39
Coûts du transport et des services de garde	40
Sommaire des principales conclusions	40
Section 7 - Dernières observations et recommandations	41
Dernières observations	41
Recommandations visant à améliorer l'aide financière aux études pour les jeunes des Premières Nations	43
Annexe A - Provenance des groupes de discussion et types de groupes	45

Remerciements

Ce rapport a été préparé par R.A. Malatest & Associates Ltd., de concert avec le professeur Blair Stonechild, pour la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire. Nous aimerions remercier très sincèrement tous ceux et celles qui ont consacré un temps précieux à ce projet, notamment les intervenants qui nous ont aidés en participant aux groupes de discussion et aux entrevues ou qui ont contribué à la réalisation de ces activités. Tous nos remerciements vont au Conseil des ministres de l'Éducation du Canada (CMEC) pour sa contribution financière à la préparation de l'analyse documentaire

et environnementale qui a précédé le travail sur le terrain. Nous avons aussi grandement apprécié les conseils des représentants du CMEC et des gouvernements du Manitoba, de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique concernant la mise sur pied de ce projet. Enfin, nous aimerions remercier les représentants de Ressources humaines et Développement social Canada, et tout particulièrement M. Brian McDougall, de leur encouragement et de leurs commentaires à toutes les étapes de ce projet de recherche.

Colombie-Britannique

Vancouver

Vancouver School Board
University of British Columbia
Broadway Youth Resource Centre
Vancouver Technical High School
Vancouver Aboriginal
Friendship Centre

Prince George

School District No. 57
(Prince George)
College of New Caledonia
Prince George Native
Friendship Centre
University of Northern
British Columbia

Kamloops

School District No. 73
(Kamloops/Thompson)

Manitoba

Winnipeg

Winnipeg School Division
Centre for Aboriginal Human
Resource Development
Manitoba University

Brandon

Brandon School Division
Brandon University
Brandon Aboriginal Friendship
Centre

The Pas

Opaskwayak Cree Nation Employ-
ment and Training Centre
Joe A. Ross School
University College of the North

Saskatchewan

Saskatoon

Saskatoon Public Schools
Saskatchewan Indian Institute
of Technology
Saskatoon Indian and Metis
Friendship Centre
Université de la Saskatchewan
Royal West Campus/
Mount Royal Collegiate

Regina

Regina Public Schools
Première Nation de Muscowpetung
Scott Collegiate High School
First Nations University of Canada

Prince Albert

Saskatchewan Institute of Applied
Science and Technology
Carlton Comprehensive
High School

Acronymes utilisés dans le rapport

<i>AINC</i>	Affaires indiennes et du Nord Canada
<i>EPS</i>	Éducation postsecondaire
<i>PSENP</i>	Programme de soutien aux étudiants du niveau postsecondaire (programme de financement de l'enseignement postsecondaire d'AINC)
<i>AFE</i>	Aide financière aux études

Glossaire

<i>Autochtone</i>	Personne issue d'une Première Nation ou d'ascendance métisse ou inuite ¹ .
<i>Conseil de bande</i>	Conseil qui dirige une bande des Premières Nations.
<i>Projet de loi C-31</i>	Modification de 1985 de la <i>Loi sur les Indiens</i> , qui, entre autres dispositions, autorise les femmes des Premières Nations mariées à des hommes non autochtones et à leurs enfants à conserver leur statut légal de membres des Premières Nations.
<i>Peuple des Premières Nations</i>	Peuple indigène du Canada, à l'exclusion des Inuits et des Métis.
<i>Indien inscrit</i>	Personne d'une Première Nation inscrite au <i>Registre des Indiens</i> d'Affaires indiennes et du Nord Canada.
<i>Conseil tribal</i>	Association de plusieurs bandes des Premières Nations, souvent constituée autour de liens ethniques, linguistiques ou culturels.

¹ Tel que défini à l'article 35 de la *Loi constitutionnelle de 1982*.

Résumé

Dans le présent rapport, nous exposons les principales conclusions issues du travail des groupes de discussion et des entrevues avec les informateurs clés, dans le cadre de l'étude intitulée *Facteurs déterminant le recours à l'aide financière chez les jeunes des Premières Nations*. Cette étude a été commandée par la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire (la Fondation) dans le but d'appuyer son mandat, à savoir, améliorer l'accès à l'éducation postsecondaire (EPS). Plus précisément, le projet a été entrepris afin de recueillir de l'information sur les points suivants :

- L'utilisation par les jeunes des Premières Nations des programmes d'aide financière destinés à financer des études postsecondaires;
- Les attitudes des jeunes des Premières Nations envers l'aide financière aux études dans son ensemble;
- Les obstacles qui peuvent entraver le processus de demande d'aide financière aux études;
- L'efficacité des niveaux actuels d'aide financière quant à la motivation des jeunes à poursuivre leurs études postsecondaires.

Un élément clé de ce projet de recherche consistait à faire la différence entre les jeunes des Premières Nations et les jeunes non autochtones au chapitre de leur connaissance et de leur perception des programmes d'aide financière aux études; il s'agissait aussi de définir la mesure dans laquelle les jeunes des Premières Nations font face à des enjeux qui leur sont propres quant à l'accès aux programmes d'aide financière aux études en vigueur. Dans ce contexte, l'approche qualitative utilisée consistait à explorer de

façon approfondie les questions abordées grâce à de nombreuses consultations avec, d'une part, les jeunes des Premières Nations et les jeunes non autochtones et, d'autre part, les intervenants situés au sud et au centre du Manitoba, en Saskatchewan et en Colombie-Britannique. Comme nous le verrons plus bas, il s'agit d'un projet d'envergure destiné à obtenir une information détaillée et descriptive des enjeux, problèmes et obstacles liés à l'utilisation par les jeunes des Premières Nations des programmes et des services d'aide financière aux études.

L'étude a été réalisée par R.A. Malatest & Associates Ltd. et le professeur Blair Stonechild. Le projet a été conçu pour explorer les questions de recherche au moyen de multiples sources et activités, notamment :

- entrevues avec les informateurs clés, dont 41 personnes concernées directement par l'éducation postsecondaire des Premières Nations (personnel de soutien pour les étudiants, membres de collectivités des Premières Nations et représentants du gouvernement);
- 40 groupes de discussion composés de jeunes des Premières Nations et de jeunes non autochtones;
- analyse documentaire touchant à l'accès à des sources de financement de l'éducation postsecondaire chez les jeunes Autochtones;
- analyse environnementale des sources de financement de l'éducation postsecondaire accessibles aux étudiants autochtones.

Le présent rapport expose les conclusions du travail des groupes de discussion et des entrevues avec les informateurs clés.

Principales conclusions :

Il ne faut pas voir les jeunes des Premières Nations comme une population homogène, que ce soit au plan des perceptions ou de la connaissance des programmes d'aide financière et du soutien offerts, ou encore à celui de l'accès à ces programmes et à ce soutien.

Selon les résultats de l'étude, de nombreuses variables déterminent la connaissance et la compréhension qu'ont jeunes des Premières Nations de l'aide financière aux études de même que l'utilisation qu'ils en font. Ainsi, les jeunes qui vivent dans des réserves associent-ils habituellement l'aide financière aux études au financement des bandes ou à un financement accessible par l'entremise du Programme de soutien aux étudiants du niveau postsecondaire (PSENP) d'Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC); par contre, les jeunes des Premières Nations qui ne résident pas dans une réserve ou qui vivent loin de leur propre bande connaissent souvent mieux l'éventail des programmes d'aide financière.

Dans ce contexte, alors que le rapport met en lumière de nombreuses questions de fond touchant les perceptions des jeunes des Premières Nations en ce qui concerne l'aide financière aux études, il faut faire preuve de circonspection si l'on veut appliquer ses conclusions à l'ensemble de la population des jeunes des Premières Nations.

Les motivations qui poussent les jeunes des Premières Nations à poursuivre des études postsecondaires sont d'ordinaire liées à leur famille et à leur collectivité.

La majorité des élèves autochtones du secondaire consultés dans le cadre de la présente étude avaient l'intention de poursuivre des études collégiales ou universitaires après l'école secondaire même s'ils avaient parfois l'intention de faire une pause pour travailler ou prendre soin de membres de leur famille tout de suite après avoir obtenu leur diplôme d'études secondaires.

Le sens aigu de la collectivité et de la famille qu'ont les membres des Premières Nations a été observable tout au long de l'étude. Les objectifs liés à

la famille et à la collectivité, plutôt que des objectifs essentiellement individualistes influencent grandement les décisions des jeunes des Premières Nations en ce qui concerne l'éducation postsecondaire. Bon nombre de jeunes voient l'éducation comme un moyen d'améliorer la situation de leur famille ou de leur collectivité, et les étudiants se perçoivent souvent comme des modèles potentiels pour leurs propres enfants, leurs frères et sœurs ou les autres membres de leur famille ou de leur collectivité. La famille et les amis sont les principales sources d'influence sur les projets d'avenir des jeunes des Premières Nations.

Les élèves autochtones du secondaire utilisent habituellement des voies informelles pour obtenir de l'information sur les possibilités de financement de l'éducation postsecondaire.

Les élèves autochtones du secondaire découvrent habituellement l'existence des programmes d'aide financière aux études par l'entremise d'amis, de membres de leur famille et de leur réseau de contacts. Même si certains jeunes des Premières Nations obtiennent de l'information d'autres sources, notamment des enseignants et des conseillers pédagogiques autochtones de leurs collectivités, ils semblent peu faire appel à des sources « officielles » pour s'informer. Il s'agit souvent du résultat direct de l'accès limité des jeunes des Premières Nations à l'information disponible sur l'aide financière aux études, notamment pour ceux qui vivent dans des collectivités éloignées. Bon nombre de jeunes des Premières Nations, par exemple, n'ont pas régulièrement accès à Internet ou à d'autres sources d'information généralement accessibles à ceux qui vivent en milieu urbain. Cette situation est également le résultat du manque d'intérêt et d'exigence des jeunes des Premières Nations au chapitre de l'information sur l'éventail des options d'aide financière offertes, compte tenu de la croyance largement répandue que le financement des bandes sera accessible et suffira à répondre à leurs besoins.

Affirmer que le financement gouvernemental de l'éducation postsecondaire des jeunes des Premières Nations est un droit conféré par traité est fondamental pour l'expérience des jeunes des Premières Nations dans ce domaine.

Les jeunes des Premières Nations ont constamment affirmé l'obligation du gouvernement fédéral (garantie par traité) de financer l'éducation postsecondaire pour les membres des Premières Nations. C'est pourquoi la plupart d'entre eux voient le financement des bandes comme la source principale de financement de leurs études collégiales ou universitaires.

Sauf en ce qui concerne le financement des bandes, les jeunes des Premières Nations semblent mal comprendre la façon d'accéder aux sources de financement de l'éducation postsecondaire et à l'aide financière.

Avant d'entrer dans le système de l'éducation postsecondaire, bon nombre de jeunes des Premières Nations n'ont pas de vision globale de l'étendue des options de financement de l'éducation postsecondaire. Nombre d'entre eux connaissent le financement des bandes, mais ils semblent relativement mal connaître ou comprendre les autres formes d'aide.

Les informateurs clés ont constaté que les jeunes des Premières Nations faisaient peu de demandes de prêts et bourses, que ce soit en vertu de programme d'aide financière universels ou destinés spécifiquement aux Premières Nations, et qu'ils manquaient d'information sur la façon de planifier leurs finances.

L'étude a tout de même permis de mettre en lumière certaines pratiques prometteuses au chapitre de la connaissance que les jeunes avaient des programmes d'aide et de la transmission de l'information. Un niveau de connaissance relativement élevé d'une grande variété de formes d'aide a été observé dans les écoles secondaires pour adultes et dans une école secondaire pour Autochtones; dans les deux cas, l'accent était mis sur la transition des élèves vers des études supérieures.

Les principaux obstacles à la connaissance des programmes semblent relever de l'information et de la motivation.

D'ordinaire, les jeunes des Premières Nations ne comprennent pas les options de financement de l'éducation postsecondaire, et ce, pour trois raisons principales. Premièrement, l'information dont ils ont besoin pour prendre des décisions éclairées n'est pas accessible ou est accessible d'une façon inutilisable pour eux. Ainsi, ils préfèrent souvent obtenir de l'information dans le cadre d'un contact individuel avec des membres de leur collectivité. Souvent, Internet n'est pas aussi accessible aux jeunes des Premières Nations qu'aux autres jeunes. Les jeunes des Premières Nations sont issus de collectivités et de familles qui ont peu d'expérience du système d'éducation postsecondaire. C'est pourquoi ils connaissent souvent moins bien les systèmes bureaucratiques du financement de l'éducation postsecondaire. De plus, bon nombre d'entre eux reprennent leurs études après avoir travaillé, s'être occupés de membres de leur famille ou s'être adonnés à d'autres activités; ils ne connaissent pas toujours très bien les sources d'aide et d'information accessibles à ceux d'entre eux qui sont inscrits au secondaire et qui commencent ensuite directement des études postsecondaires.

Un deuxième thème s'est dégagé au cours de la recherche : les jeunes des Premières Nations explorent rarement d'autres formes d'aide financière aux études puisqu'ils croient pouvoir avoir accès au financement des bandes pour leurs études postsecondaires. Plusieurs jeunes des Premières Nations hésitent à chercher d'autres moyens de financer leurs études postsecondaires (prêts d'études canadiens ou prêts provinciaux, ou encore lignes de crédit privées) parce qu'ils préfèrent utiliser le financement des bandes (qui se compose presque exclusivement de bourses), par opposition à d'autres mécanismes de financement dont il faut ensuite rembourser une partie. Cela est souvent lié à la perception, chez les jeunes des Premières Nations, que le financement de l'éducation est une obligation du gouvernement fédéral garantie par traité.

Troisièmement, les jeunes des Premières Nations se sentent rarement motivés pour chercher de l'information sur le financement de l'éducation postsecondaire. Cela est dû à un manque de confiance dans leur capacité d'obtenir une bourse ou un prêt, au sentiment d'être déconnecté des systèmes institutionnels et bureaucratiques, et, plus encore, à l'inquiétude que suscite l'endettement.

Globalement, selon les résultats de la recherche, les jeunes des Premières Nations ont considérablement moins d'information en main et sont beaucoup moins motivés à explorer les options d'aide financière destinées à les aider à suivre des études postsecondaires que les jeunes non autochtones.

Les étudiants qui commencent des études postsecondaires connaissent mieux le système des bourses et les autres formes de financement de l'éducation postsecondaire.

Nonobstant le fait que les jeunes des Premières Nations semblent avoir des connaissances ou une compréhension considérablement moindres des programmes d'aide financière aux études accessibles avant de s'inscrire à un programme d'éducation postsecondaire, il apparaît qu'une fois inscrits, bon nombre d'entre eux ont rapidement une vision plus globale des programmes et services offerts à cet égard.

Nombreux sont les jeunes des Premières Nations inscrits dans un établissement d'éducation postsecondaire qui constatent avoir obtenu l'information sur les nombreuses formes d'aide financière après avoir commencé les cours au collège ou à l'université. Cela est dû au fait qu'ils connaissent mieux les sources d'information, notamment par l'entremise de contacts avec des conseillers pédagogiques autochtones et grâce à d'autres sources de soutien accessibles dans les collèges et les universités.

Les jeunes des Premières Nations semblent d'ordinaire peu enclins à s'endetter pour financer leurs études postsecondaires.

Les jeunes des Premières Nations sont souvent réticent à emprunter de l'argent pour financer leurs études, ce qui est compréhensible. Nombre d'entre eux hésitent à chercher d'autres formes de financement puisqu'ils peuvent avoir accès au financement des bandes. De nombreux jeunes ne semblent pas avoir prévu d'autres sources de financement au cas où ils n'auraient pas accès au financement des bandes ou si ce financement ne suffisait pas à couvrir toutes leurs dépenses.

De plus, les jeunes des Premières Nations ont souvent le sentiment qu'ils ne réussiront pas au collège ou à l'université, ce qui les fait hésiter à s'endetter pour leur éducation postsecondaire. Enfin, ils sont nombreux à avoir de jeunes enfants et à venir de régions pauvres; c'est pourquoi ils considèrent que le risque de ne pas réussir à rembourser leurs prêts après leurs études est trop élevé. Un certain nombre de jeunes ont dit avoir vu leurs amis ou des membres de leur famille se battre pendant des années pour essayer de rembourser une dette ingérable contractée pendant leurs études et ne pas vouloir suivre le même chemin.

Certains jeunes pensaient aussi que le montant du financement obtenu par leurs bandes risquerait d'être réduit s'ils recevaient d'autres formes d'aide ou de financement. Dans certains cas, les étudiants avaient même le sentiment qu'ils risquaient de ne pouvoir bénéficier du financement des bandes s'ils cherchaient à obtenir d'autres formes de financement. Pour d'autres, le financement des bandes est la seule forme importante de financement accessible aux étudiants des Premières Nations.

Le financement des bandes n'est pas accessible à tous les étudiants des Premières Nations susceptibles de suivre des études postsecondaires.

Compte tenu de la demande, de l'augmentation des coûts liés à l'éducation postsecondaire et de la grande dépendance envers le financement des bandes, il semble bien que le niveau actuel de financement soit insuffisant.

La demande globale de financement par les bandes au chapitre de l'éducation postsecondaire dépasse le montant disponible, et ce, pour plusieurs Nations. Résultat : certains étudiants doivent s'inscrire sur des listes d'attente ou se passer de financement. En raison du nombre limité de sources de financement disponibles, les bandes donnent la préférence à des types précis d'étudiants, soit les étudiants à temps plein, ceux qui poursuivent leurs études, les jeunes qui viennent de terminer l'école secondaire ou ceux qui n'ont pas quitté leur programme postsecondaire pour poursuivre d'autres activités. Certains types d'études sont rarement voire jamais financés par l'entremise des bandes; c'est le cas des études de troisième cycle et des formations professionnelles.

En raison de la disponibilité limitée du financement par les bandes, bon nombre d'étudiants des Premières Nations ont exprimé leur frustration quant au « manque de transparence » lié à l'attribution de ces fonds. Certains jeunes avaient le sentiment que l'obtention du financement par les bandes dépendait des relations avec les chefs de bande, de la proximité des bandes (ceux qui vivent dans les réserves étaient perçus comme étant plus susceptibles d'être financés que les autres) ou d'autres facteurs encore.

Le manque de modèles ou d'antécédents familiaux en matière d'aide financière aux études contribue aussi à la compréhension limitée des options financières offertes aux étudiants.

Beaucoup d'intervenants ont noté que le manque de modèles pouvait expliquer la méconnaissance des options d'aide financière des jeunes des Premières Nations. Contrairement aux populations non autochtones, où une proportion importante de parents ont peut-être utilisé toute une gamme de programmes de prêts et bourses pour financer leurs études postsecondaires, de nombreux jeunes des Premières Nations et d'informateurs clés ont indiqué qu'ils ne connaissaient personne qui avait eu recours à ces programmes pour financer ses études. De plus, le faible taux d'inscription à des programmes d'études postsecondaires chez les peuples des Premières Nations canadiennes réduit encore la probabilité que les jeunes des Premières Nations soient orientés par des personnes qui connaissent le système parce qu'elles y ont eu recours.

Les jeunes des Premières Nations comprennent souvent mal les coûts associés à l'éducation postsecondaire et la mesure dans laquelle le financement par les bandes couvrira ces coûts.

Plusieurs jeunes des Premières Nations connaissent mal les coûts associés à l'éducation postsecondaire, ce qu'aggrave souvent l'inexpérience de certains jeunes des régions plus rurales, plus éloignées et du Nord qui vivent dans des centres urbains où se trouvent la plupart des collèges et universités.

Plusieurs jeunes des Premières Nations croient que le financement par les bandes suffira seul à couvrir les coûts de leurs études postsecondaires. Ce n'est pas toujours le cas, surtout pour les jeunes qui quittent leur collectivité afin de s'inscrire au collège ou à l'université dans une ville où le coût de la vie est relativement élevé ou pour ceux qui ont des enfants à charge.

Il semble que les mesures de soutien destinées à couvrir les frais de transport et de garderie pour les étudiants autochtones de niveau postsecondaire soient insuffisantes.

Plusieurs jeunes des Premières Nations ont constaté que les formes accessibles de financement (y compris les prêts étudiants) étaient souvent insuffisantes pour couvrir les coûts relativement élevés du transport et de la garderie pour les étudiants autochtones de niveau postsecondaire, surtout pour ceux qui ont dû quitter une collectivité des Premières Nations afin de poursuivre leurs études. Bon nombre de jeunes des Premières Nations inscrits au collège ou à l'université ont plus d'un enfant et parcourent de longues distances pour suivre des études postsecondaires.

Les jeunes perçoivent un manque relatif d'options de financement pour les cours de perfectionnement et les formations dans les métiers.

Plusieurs informateurs clés ont constaté un manque d'options de financement offertes aux jeunes des Premières Nations qui veulent se perfectionner ou suivre une formation dans les métiers. Certains jeunes reçoivent une aide financière pour suivre une formation dans les métiers par l'entremise de l'Entente sur le développement des ressources humaines autochtones. Toutefois, il y a un nombre trop faible d'options de financement offertes pour ces types de formations.

Les informateurs clés ont suggéré des façons d'améliorer les systèmes de financement de l'éducation postsecondaire pour les jeunes des Premières Nations.

La recherche confirme la nécessité de faire mieux connaître aux jeunes des Premières Nations la gamme complète des programmes d'aide financière. Voici quelques-unes des suggestions connexes des informateurs clés :

- augmenter les ressources humaines et améliorer la formation du personnel affecté à l'éducation des jeunes des Premières Nations sur le financement de l'éducation postsecondaire dans les collectivités des Premières Nations ainsi que dans les collèges et universités;
- intégrer des activités de planification de carrière et d'éducation aux programmes dans les écoles secondaires;
- multiplier les possibilités de financement proposées aux étudiants des Premières Nations;
- faire participer les personnes modèles aux programmes de sensibilisation;
- procéder à une augmentation du financement et à une amélioration du soutien afin d'élargir l'accès à Internet dans les collectivités des Premières Nations.

Section I

Contexte du projet

Contexte

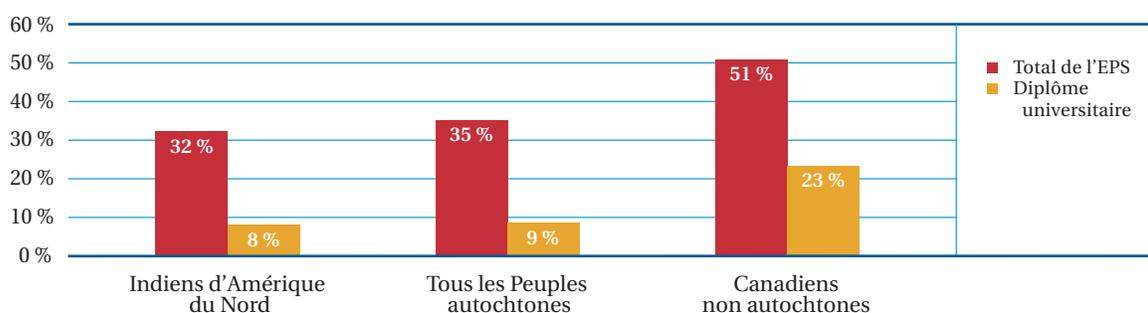
Malgré les améliorations apportées au cours des deux dernières décennies au secteur de l'éducation postsecondaire, les taux de réussite des Autochtones restent inférieurs à ceux de l'ensemble de la population canadienne. Les données du recensement indiquent une augmentation régulière, depuis les années 1980, du nombre d'inscriptions à des programmes postsecondaires et des taux de diplomation chez les étudiants autochtones. Néanmoins, ceux-ci sont considérablement moins susceptibles d'obtenir un diplôme universitaire qu'un diplôme collégial ou professionnel (métiers), et un écart important subsiste entre les taux de réussite globaux des Autochtones et des non-Autochtones au chapitre de l'éducation postsecondaire². Selon le recensement de 2006, 35 p. 100 de la population d'ascendance autochtone a obtenu des titres de compétences

postsecondaires (soit un diplôme d'une école de métiers, un diplôme collégial ou universitaire), contre 51 p. 100 de la population canadienne. De plus, comme l'illustre la figure 1, seuls 8 p. 100 des Indiens d'Amérique du Nord ont obtenu un diplôme universitaire, contre 23 p. 100 de la population non autochtone.

Ces taux de scolarisation inférieurs prennent toute leur signification compte tenu des données démographiques propres à la population autochtone. Dans le recensement de 2006, le nombre de personnes qui se sont déclarées Autochtones a dépassé le million (1 172 790 personnes). Environ 53 p. 100 des Autochtones se sont identifiés comme étant des Indiens inscrits. Selon le recensement de 2006, presque la moitié (48 p. 100) des Indiens inscrits vivent dans des réserves.

La population autochtone est plus jeune que la population canadienne totale et devrait dépasser

Figure 1 : Proportion de la population âgée de 15 ans ou plus ayant obtenu un certificat ou un diplôme, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de 2006 (données-échantillons : 20 p. 100)

2 Pour une analyse plus détaillée de ces questions, voir : Conseil canadien sur l'apprentissage. *État de l'apprentissage au Canada : Pas le temps de s'illusionner*, Ottawa, Conseil canadien sur l'apprentissage (<http://www.ccl-cca.ca/CCL/Reports/StateofLearning/StateofLearning2007.htm?Language=FR>), 2007.

1,4 million de personnes d'ici 2017³. Une fois encore, selon le recensement de 2006, 48 p. 100 de la population qui s'est dite autochtone avait moins de 25 ans, contre 31 p. 100 seulement de la population canadienne dans son ensemble⁴. Cette jeune population autochtone vieillit et représente une part croissante de la population canadienne; sa réussite scolaire a des conséquences importantes pour le pays tout entier.

Des taux de réussite plus élevés au chapitre de l'éducation postsecondaire présentent des avantages importants pour les peuples et les collectivités autochtones. Selon des études récentes, les représentants des peuples autochtones titulaires d'un diplôme universitaire enregistrent des taux d'emploi comparables à ceux de leurs homologues non autochtones⁵. Des données récentes de Statistique Canada révèlent que les femmes autochtones qui avaient terminé un cursus universitaire connaissaient des taux d'emploi plus élevés que les diplômés universitaires non autochtones⁶. De plus l'éducation postsecondaire est associée à des avantages liés au salaire, à la santé et au bien-être, et à des niveaux positifs d'engagement civique et communautaire⁷.

Dans une étude récente commandée par la Fondation, les obstacles financiers étaient perçus par les jeunes des Premières Nations qui ne songeaient pas à aller au collège ou à l'université comme le facteur essentiel les empêchant de poursuivre des études postsecondaires⁸. De plus, quand on a demandé aux jeunes des Premières Nations qui pensaient suivre un cursus postsecondaire si certains facteurs pouvaient modifier leurs plans, 48 p. 100 ont répondu le manque d'argent. La gravité de ces obstacles financiers rend compte des niveaux de

revenu inférieurs des peuples autochtones par rapport à la population canadienne générale. Cependant, de faibles revenus ne sont peut-être pas la seule raison des faibles taux d'inscription au postsecondaire. L'un des objectifs clés de ce projet de recherche consiste à explorer les perspectives des jeunes des Premières Nations au titre des programmes d'aide financière aux études (AFE) qui doivent contribuer à lever les obstacles financiers auxquels ces étudiants font face.

But et portée de l'étude

Compte tenu de l'incidence des obstacles financiers sur les taux d'inscription au postsecondaire, il est important de comprendre les moyens que les jeunes des Premières Nations ont à leur disposition pour financer leurs études postsecondaires et les facteurs qui conditionnent l'accès à cette aide et son utilisation. Notre étude, intitulée « *Facteurs déterminant le recours à l'aide financière chez les jeunes des Premières Nations* » vise à examiner les facteurs qui conditionnent la connaissance et l'utilisation, chez les jeunes des Premières Nations, de l'aide financière aux études, d'une part, et la façon dont ces facteurs diffèrent de ceux qui touchent les jeunes non autochtones, d'autre part. Autrement dit, compte tenu de la présence d'obstacles financiers précis auxquels font face les jeunes des Premières Nations qui veulent financer leurs études postsecondaires, quelles sont les raisons pour lesquelles ces jeunes choisissent d'avoir ou non recours à l'aide financière? Ces raisons sont-elles différentes de celles qui motivent les étudiants non autochtones?

3 Statistique Canada. *Projections des populations autochtones, Canada*, provinces et territoires, 2001 à 2017, Ottawa, Industrie Canada, Statistique Canada, Numéro de catalogue : 19 91-547-XWE, 2005.

4 Statistique Canada. *Population ayant une identité autochtone selon les groupes d'âge, l'âge médian et le sexe, chiffres de 2006, pour le Canada, les provinces et les territoires – Données-échantillon (20 %)*, 2006. (<http://www12.statcan.ca/english/census06/data/highlights/Aboriginal/pages/Page.cfm?Lang=F&Geo=PR&Code=01&Table=1&Data=Count&Sex=1&Age=1&StartRec=1&Sort=2&Display=Page>)

5 Voir, par exemple : Jeremy Hull. *Aboriginal PSE and Labour Market Outcomes, Canada, 2001*, Winnipeg, Prologica Research Inc., 2005.

6 Berger, Joseph. « *L'importance de l'accès aux études postsecondaires* » révisité : analyse des dernières recherches, Montréal, Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, 2008.

7 Conseil canadien sur l'apprentissage. *L'enseignement postsecondaire au Canada : Un bilan positif – Un avenir incertain* (<http://www.ccl-cca.ca/CCL/Reports/PostSecondaryEducation/PSE2007Index.htm?Language=FR>), 2007.

8 Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire. *Pour changer le cours des choses : l'amélioration de l'accès aux études postsecondaires des peuples autochtones au Canada, Note de recherche du millénaire n° 2*, Montréal, Fondation canadienne des bourses du millénaire, 2005.

Précisément, ce projet a pour objectif de fournir de l'information qui devrait nous permettre de mieux comprendre les points suivants :

- L'utilisation par les jeunes des Premières Nations des programmes d'aide financière destinés à financer des études postsecondaires;
- Les attitudes des jeunes des Premières Nations envers l'aide financière aux études dans son ensemble;
- Les obstacles qui peuvent entraver le processus de demande d'aide financière aux études;
- L'efficacité des niveaux actuels d'aide financière quant à la motivation des jeunes à poursuivre leurs études postsecondaires.

Les consultations se sont limitées aux jeunes et aux informateurs clés des trois provinces suivantes : Manitoba, Saskatchewan et Colombie-Britannique. Mettre l'accent sur des régions particulières du Canada nous a permis d'examiner de façon plus complète les questions qui surgissent dans ces trois provinces, où vivent des proportions relativement importantes de jeunes des Premières Nations.

Le projet a été entrepris par R.A. Malatest & Associates Ltd. (le consultant), de concert avec le

professeur Blair Stonechild, dans le but d'appuyer le mandat de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire (la Fondation). La Fondation est un organisme indépendant créé par une loi du Parlement en 1998 dans le but de fournir une aide financière sous forme de bourses d'études aux étudiants de premier cycle des collèges et universités. Son mandat est d'améliorer l'accès à l'éducation postsecondaire de sorte que les Canadiens puissent acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour participer à une économie et une société en pleine évolution. La Fondation distribue 335 millions de dollars par an en bourses générales par l'entremise des programmes provinciaux d'aide financière aux études ainsi que 12 millions de dollars tous les ans sous forme de bourses d'excellence. La Fondation gère également un programme de recherche destiné à étudier les obstacles à l'éducation postsecondaire et l'incidence des politiques conçues pour abattre ces obstacles; elle rapproche les intervenants en matière d'éducation pour contribuer à trouver des moyens d'améliorer l'accès à l'éducation postsecondaire.

Section 2

Approche et méthodologie de recherche

Conception du projet

Le projet intitulé « *Facteurs déterminant le recours à l'aide financière chez les jeunes des Premières Nations* » a été conçu pour explorer les questions de recherche autour desquelles il s'articule, au moyen de nombreuses sources et activités.

Dans le cadre de ce projet, 40 groupes de discussion ont été tenus et 41 entrevues avec des informateurs clés ont été menées en guise d'activités de recherche principales. Le projet comprenait aussi l'examen et l'analyse de sources secondaires, notamment :

- Analyse environnementale comprenant l'examen complet des sources disponibles de financement de l'éducation postsecondaire pour les étudiants autochtones (étudiants des Premières Nations, Métis et Inuits) d'origine gouvernementale, non gouvernementale, privée ou autre;
- Analyse documentaire des facteurs touchant l'accès des Autochtones aux sources de financement des études postsecondaires.

Le rapport que vous avez en main présente les conclusions du travail des groupes de discussion et des entrevues avec les informateurs clés qui ont eu lieu dans le cadre de ce projet.

Groupes de discussion et entrevues avec les informateurs clés

Groupes de discussion

Le projet a permis de rassembler les points de vue des jeunes grâce à 40 groupes de discussion qui se sont tenus au Manitoba, en Saskatchewan et en Colombie-Britannique, de novembre 2007 à février 2008. Dans le cadre de la présente étude, le groupe des « jeunes » comprenait des personnes âgées de 30 ans ou moins.

Des groupes de discussion ont eu lieu avec des :

- Élèves du secondaire (Premières Nations et population générale) qui terminaient leurs études secondaires. En règle générale, les élèves étaient en douzième année.
- Jeunes de niveau postsecondaire (Premières Nations et population générale), inscrits à l'université ou au collège.
- Jeunes qui n'entreprenaient pas d'études postsecondaires (Premières Nations et population générale), qui avaient quitté l'école secondaire ou terminé des études secondaires, et qui n'étaient pas inscrits à un programme d'études postsecondaires; ce groupe se composait de jeunes inscrits à une école secondaire pour adultes ou à un programme d'équivalences secondaires.

Tableau 2 : Groupes de discussion

Province	Type de groupe	Élèves du secondaire	EPS	Pas inscrits à un programme d'EPS	Total provincial
Colombie-Britannique	Premières Nations	2	4	4	13
	Population générale	1	1	1	
Saskatchewan	Premières Nations	3	5	4	15
	Population générale	1	1	1	
Manitoba	Premières Nations	2	4	4	12
	Population générale	–	1	1	
Total = 40		9	16	15	40

Les groupes de discussion comptaient de deux à 17 personnes, avec une moyenne de neuf personnes par groupe. Le tableau 2 indique le détail des lieux et des groupes de répondants pour les groupes de discussion.

Nous avons regroupé par tranches d'âge les participants aux groupes de discussion qui étaient des étudiants des Premières Nations inscrits à un programme d'éducation postsecondaire : des groupes de discussion distincts ont été organisés avec des participants de moins de 25 ans et avec des participants âgés de 25 à 30 ans. Dix groupes de discussion ont été créés avec des étudiants de moins de 25 ans inscrits à un programme d'études postsecondaires, et trois autres avec des étudiants plus âgés, eux aussi inscrits à un programme d'études postsecondaires.

Les discussions étaient structurées de façon à pouvoir obtenir de l'information sur les sujets suivants :

- Pour quelles raisons les jeunes ont-ils accès ou non aux programmes d'aide financière?
- Les jeunes des Premières Nations sont-ils plus réticents à s'endetter que les autres étudiants?
- Le modèle de programme d'éducation postsecondaire d'Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC) décourage-t-il les étudiants de déposer des demandes pour d'autres formes d'aide financière (prêts, bourses)?
- Les participants connaissent-ils l'existence de l'aide financière aux études et la façon d'y avoir accès (les jeunes des Premières Nations pensent-ils souvent qu'ils ne sont pas admissibles à ce type d'aide alors qu'ils le sont)?
- Quels types de produits d'aide financière les participants recherchent-ils (prêts privés, financement des bandes, bourses de la Fondation)?
- Les participants trouvent-ils les processus d'inscription aux programmes d'aide financière au niveau postsecondaire conviviaux?
- Les critères d'admissibilité pour obtenir une aide financière sont-ils équitables? Les procédures d'évaluation des demandes sont-elles équitables?
- La gamme actuelle de prêts et les autres mécanismes d'aide financière répondent-ils aux besoins des participants?
- D'une façon ou d'une autre, les organismes de financement entravent-ils l'accès aux études postsecondaires?

Des groupes de discussion ont été organisés et les participants, choisis grâce à de multiples méthodes. Bon nombre d'organismes ont contribué à faire connaître les groupes de discussion et certains ont

Tableau 2 : Nombre d'entrevues avec des informateurs clés selon leur activité professionnelle

Activité professionnelle	Nombre d'entrevues
Travailleur de soutien ou conseiller autochtone dans un collège ou une université	8
Directeur des services aux étudiants autochtones dans un collège ou une université	7
Représentant du gouvernement	6
Coordonnateur de l'enseignement des Premières Nations/Directeur de l'enseignement d'une Première Nation	5
Représentant d'un organisme des Premières Nations	3
Représentant d'un conseil scolaire public	3
Autres intervenants d'une école secondaire ou d'un établissement d'enseignement postsecondaire	9
Total	41

fourni les lieux nécessaires aux rencontres des groupes. Les types d'organismes suivants ont fourni l'aide nécessaire :

- conseils scolaires et écoles secondaires;
- centres d'amitié;
- associations d'étudiants autochtones et centres autochtones des collèges et universités;
- centres communautaires et récréatifs;
- bureaux des conseils de bandes des Premières Nations.

D'autres renseignements sur les endroits donnés et les types de groupes se trouvent à l'annexe A du présent rapport.

Entrevues avec les informateurs clés

Entre novembre 2007 et mars 2008, 41 entrevues ont eu lieu avec des informateurs clés, en personne ou par téléphone. En Colombie-Britannique, il y a eu 18 entrevues; 15 au Manitoba et 8 en Saskatchewan. Les informateurs clés représentaient une vaste gamme de professions liées à l'éducation postsecondaire des Autochtones. Un échantillon de plus de 100 intervenants clés et fournisseurs de service exerçant ces activités professionnelles a été mis sur pied pour servir de base à ces 41 entrevues.

Les informateurs clés éventuels ont reçu une lettre d'invitation par courrier avant que le consultant ne prenne contact avec eux. Les entrevues avec les informateurs clés se sont déroulées à partir de guides semi-structurés.

Analyse documentaire

L'équipe de recherche a entrepris une analyse documentaire des questions relevant de l'accès à l'aide financière aux études pour l'éducation postsecondaire chez les jeunes des Premières Nations. À partir des travaux de recherche existants, l'équipe a abordé la question de l'interdépendance entre les obstacles culturels, sociaux et psychologiques, d'une part, ainsi que l'accès à l'aide financière, d'autre part. L'analyse documentaire fournit aussi de l'information détaillée sur les lacunes actuelles en matière de recherche dans ce domaine. Cette analyse était en grande partie terminée avant le début de la collecte des données primaires. Toutefois, il s'agit d'un « document vivant » qui a été mis à jour et révisé tout au long du projet à mesure que de nouvelles publications et de nouveaux documents étaient repérés.

Analyse de l'environnement

Le consultant a entrepris un examen complet de toutes les sources d'aide financière ciblant actuellement les étudiants autochtones (étudiants des Premières Nations, Métis et Inuits) au titre de l'éducation postsecondaire⁹. Pour chacune de ces sources, l'information a été fournie à la Fondation et au Conseil des ministres de l'Éducation du Canada (CMEC), qui a contribué financièrement à la préparation de l'analyse documentaire et de l'analyse environnementale, dans un répertoire Microsoft Office Excel.

9 Cette analyse documentaire excluait les sources de financement accessibles à tous les Canadiens et propres à des établissements d'enseignement postsecondaire donnés.

Considérations en matière de recherche

Les jeunes des Premières Nations du Manitoba, de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique représentent une grande variété de régions géographiques, de contextes et d'origines socio-économiques. Les perspectives et les expériences de ces jeunes varient aussi selon leur appartenance à une Première Nation ou leur niveau de relation avec celle-ci, notamment le fait d'avoir ou non vécu dans une réserve.

La mesure dans laquelle les points de vue des jeunes consultés dans le cadre de la présente étude sont représentatifs de ceux des jeunes des Premières Nations de ces trois provinces n'est pas connue. Les conclusions issues des entrevues et du travail des groupes de discussion illustrent les points de vue des participants aux groupes de discussion et des informateurs clés uniquement et ne doivent pas être vues comme étant nécessairement représentatives des points de vue de tous les jeunes des Premières Nations ou de tous les intervenants concernés.

Structure du rapport

Le rapport a été structuré de façon à pouvoir examiner les questions pertinentes liées à quatre domaines, qui constituent une structure utile pour présenter les conclusions. Soulignons toutefois que, souvent, ces domaines se chevauchent et exercent une influence mutuelle les uns sur les autres.

À la **section 3**, nous examinons les conclusions sur les aspirations des jeunes et les perspectives globales sur l'éducation postsecondaire.

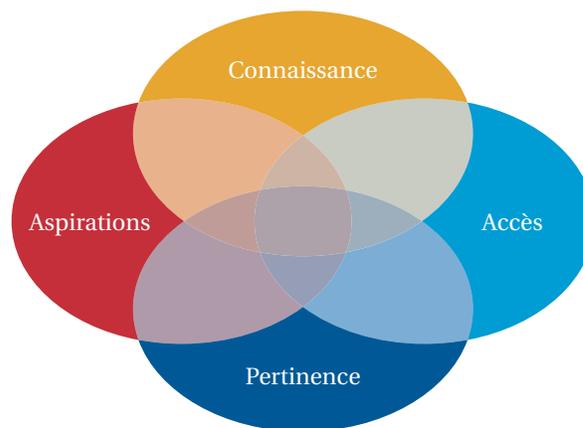
À la **section 4**, nous abordons les conclusions sur le niveau de connaissance et de compréhension des options en matière de financement chez les jeunes.

À la **section 5**, nous présentons les conclusions sur l'accès aux sources de financement chez les jeunes des Premières Nations.

À la **section 6**, nous évoquons les conclusions sur la pertinence perçue de l'aide financière aux études chez les jeunes des Premières Nations.

Les observations finales se trouvent à la **section 7**.

Figure 2 : Catégories de conclusions de recherche



Section 3

Aspirations en matière d'éducation postsecondaire et perspectives connexes

Quels sont les projets des jeunes des Premières Nations en termes d'éducation postsecondaire? Quelles personnes et quels facteurs exercent une influence sur ces projets?

Introduction

Les travaux de recherche précédents suggèrent que les aspirations des jeunes Autochtones en matière d'éducation postsecondaire sont similaires à celles des autres jeunes Canadiens. Selon une étude réalisée auprès de peuples des Premières Nations vivant dans des réserves, 70 p. 100 des répondants âgés de 16 à 24 ans espèrent terminer des études postsecondaires¹⁰. Cela est aussi vrai pour d'autres Canadiens appartenant au même groupe d'âge¹¹. Selon les données probantes rassemblées, les parents des jeunes des Premières Nations et non autochtones partagent aussi des aspirations similaires pour leurs enfants et souhaitent que ceux-ci réussissent leurs études postsecondaires¹².

Selon les publications consultées, le fait de planifier des études postsecondaires est renforcé par la tradition familiale, si d'autres membres de la famille ont déjà suivi un cursus postsecondaire¹³. Les conclusions du *Sondage auprès des élèves du secondaire* confirme l'influence des parents sur les aspirations des jeunes en matière d'éducation. Selon cette étude portant sur les jeunes en général, 60 p. 100 des étudiants

ont déclaré que leurs parents avaient une très forte influence sur leurs décisions concernant le postsecondaire¹⁴. Cela est particulièrement vrai pour les peuples des Premières Nations, chez lesquels l'éducation postsecondaire fait moins partie des traditions.

D'après d'autres études portant sur l'incidence de la ruralité sur les aspirations à l'éducation postsecondaire, les étudiants issus de collectivités rurales sont beaucoup moins exposés à une vaste gamme de possibilités en matière d'éducation et de carrière, compte tenu des différences entre les marchés du travail ruraux et urbains. Deux enquêtes de Statistique Canada sur l'incidence de la distance sur l'accès aux études supérieures révèlent toute l'ampleur des obstacles particuliers auxquels les jeunes ruraux font face au chapitre de l'éducation postsecondaire. L'auteur des études, Marc Frenette, suggère que la distance peut se répercuter sur l'accès de trois façons : coûts financiers élevés liés au déménagement et au coût de la vie loin de chez soi; coûts émotionnels liés au fait de quitter un réseau familial et amical; et moindre connaissance des avantages des études supérieures en raison du

10 Ekos Research Associates Inc. *Automne 2002 Sondage auprès des Premières Nations vivant dans les réserves*, Toronto, Ekos Research Associates Inc., 2002.

11 Statistique Canada. *À la croisée des chemins: premiers résultats pour la cohorte des 18 à 20 ans de l'Enquête auprès des jeunes en transition*, Ottawa, Développement des ressources humaines Canada, Statistique Canada, Numéro de catalogue : 81-591-XIE, 2000.

12 R.A. Malatest & Associates Ltd. *Promotion 2003-Enquête de suivi auprès des élèves du secondaire*, Montréal, Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, 2007.

13 Paul Anisef, Robert Sweet et Peggy Ng. « Financial Planning for Post-Secondary Education in Canada: A Comparison of Savings and Savings Instruments Employed across Aspiration Groups », *NASFAA Journal of Student Financial Aid*, 2004, 34(2), p. 19-32.

14 Prairie Research Associates. *Sondage auprès des élèves du secondaire*, Montréal, Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, 2005, p. 57-8.

manque d'exposition géographique à un établissement d'enseignement postsecondaire¹⁵. Dans une étude sur l'influence du lieu de résidence sur les aspirations en matière d'éducation postsecondaire des finissants du secondaire issus de cinq groupes différents du Sud de l'Ontario, O'Neil a démontré que les étudiants venant de régions rurales et de villages étaient ceux qui aspiraient le moins à une éducation postsecondaire parmi tous les groupes géographiques¹⁶. Cela peut être tout à fait pertinent pour les résidents des collectivités des Premières Nations qui vivent dans des régions rurales et éloignées.

Les sections ci-dessous présentent des conclusions plus détaillées concernant les aspirations et les perspectives de l'éducation postsecondaire qui sont ressorties des entrevues avec les informateurs clés et du travail des groupes de discussion tenus dans le cadre de cette étude.

Principales influences

Nous avons demandé aux jeunes de nous dire quelles personnes, selon eux, ont exercé la plus grande influence sur leurs décisions et sur leurs projets après l'école secondaire, y compris sur les projets liés à l'éducation postsecondaire. Les agents et facteurs d'influence répertoriés dans cette étude sont les membres de la famille, les enfants, les enseignants, les conseillers, les amis et la motivation personnelle.

Famille

Dans tous les groupes de discussion, les jeunes des Premières Nations ont le plus souvent mentionné les membres de leur famille comme ayant exercé la plus grande influence sur leurs projets d'avenir. Les membres de la famille les plus souvent mentionnés sont, dans l'ordre, les parents, les frères et sœurs, les tantes et oncles, et les grands-parents. Les jeunes ont déclaré que les membres de leur famille les influençaient aussi bien positivement que négativement.

Bon nombre de jeunes ont discuté de l'influence positive de leur famille sur leur prise de décision en ce qui a trait à l'éducation. Plusieurs ont dit que les membres de leur famille les avaient verbalement

encouragés à terminer leurs études secondaires et à s'inscrire au collège ou à l'université. Cet encouragement est venu des membres de la famille qui avaient eux-mêmes suivi des études postsecondaires et de ceux pour qui cela n'avait pas été le cas. Les jeunes étaient motivés et souhaitaient recevoir une éducation postsecondaire parce qu'ils allaient être les premiers de leur famille à le faire et parce qu'ils avaient des modèles familiaux positifs qui avaient fait de telles études. Une jeune femme, par exemple, a dit que ses grands-parents l'avaient encouragée à être la première dans la famille à terminer son secondaire. Une autre a précisé que sa grand-mère « était l'une des premières femmes autochtones à avoir obtenu un diplôme de UBC [University of British Columbia] dans le programme auquel elle était inscrite ».

Plusieurs jeunes ont dit que leur situation familiale les avait encouragés à tenter d'améliorer leurs conditions de vie. Comme l'a déclaré l'un des jeunes inscrits à un programme d'éducation postscolaire : « J'ai vu mes parents se battre et vivre dans la pauvreté. Je ne voulais pas vivre de la même façon. » D'autres ont dit sentir qu'ils avaient la responsabilité d'aider leur famille et que des études collégiales ou universitaires allaient le leur permettre. Un étudiant de niveau postsecondaire, par exemple, a déclaré : « [Je] voulais être un leader dans ma famille. »

Par contre, un certain nombre de jeunes ont aussi dit que leur famille avait eu un effet négatif sur leur décision. Ainsi, quelques jeunes ont précisé qu'ils venaient de familles où l'on abusait de l'alcool et d'autres drogues. D'autres ont dit que les membres de leur famille leur avaient appris à « faire la fête » et d'autres encore ont mentionné des influences négatives qui ont retardé leurs études et leur ont fait prendre des chemins de traverse pendant des années.

Enfants

De nombreux jeunes des Premières Nations ont dit que leurs propres enfants avaient joué un rôle important dans leurs projets d'éducation. Avoir de jeunes enfants rend souvent plus difficile le fait de suivre des cours de perfectionnement ou de poursuivre des études supérieures. Toutefois, pour

15 Statistique Canada. « La distance serait-elle une entrave à l'accès aux études postsecondaires? », *Questions d'éducation*, Ottawa, Industrie Canada, Statistique Canada, Numéro de catalogue : 81-004-XIE, 2004.

16 O'Neill, G.P. « Post-Secondary Aspirations of High School Seniors from Different Socio-Demographic Contexts », *The Canadian Journal of Higher Education*, 1981, 11(2), p. 49-66.

de nombreux jeunes, il s'agit là d'une motivation supplémentaire. À ce titre, plusieurs jeunes ont dit vouloir être de bons modèles pour leurs enfants. Une jeune femme a ainsi déclaré : « Je ne veux pas voir ma fille grandir et me dire, quand elle aura atteint l'âge de 13 ans, " Hé, Maman, tu n'as pas terminé ta douzième année, pourquoi moi je devrais le faire? " ».

D'autres jeunes ont déclaré qu'après avoir terminé des études collégiales ou universitaires, ils seraient mieux en mesure d'assurer la sécurité financière de leurs enfants. Une jeune femme a dit, par exemple, qu'en poursuivant des études supérieures, elle pourrait trouver un emploi mieux payé « de 9 à 5 » et, par conséquent, verrait son enfant plus souvent que si elle occupait un poste assujéti à des quarts de travail.

Enseignants, conseillers, conseillers pédagogiques

Un certain nombre d'élèves du secondaire ont parlé de l'influence positive de leurs enseignants ou des conseillers en orientation sur leurs décisions de poursuivre des études postsecondaires. Plusieurs étudiants ont dit qu'ils avaient reçu « de nombreuses offres d'aide » et que les enseignants et les conseillers leur avaient parlé des possibilités d'avoir une bourse. Dans une école secondaire en particulier, plusieurs étudiants ont parlé avec enthousiasme d'un programme électronique mis sur pied par le conseiller d'orientation pour informer les finissants des dates limites pour le dépôt des demande de bourse et des dates des salons des carrières et des ateliers sur l'éducation postsecondaire.

Certains jeunes ont dit que, même si l'influence de leurs enseignants et des conseillers en orientation avait été positive, cela n'avait pas été suffisant pour les motiver d'avantage ou pour améliorer leur niveau de préparation. Ainsi, certains jeunes ont-ils déclaré que, même si leur enseignant ou leur conseiller en orientation les avait encouragés, l'information fournie n'était pas suffisamment précise en matière d'orientation et n'indiquait pas comment faire pour s'inscrire au collège ou à l'université. Voici le témoignage d'un de ces jeunes :

« Ça aurait été beaucoup mieux si l'information sur le fonctionnement du [système de financement des étudiants] et sur la façon de préparer une demande

avait été présentée de façon plus détaillée. Je n'avais aucune idée de la marche à suivre [pour faire une demande de financement] ».

Quand les conseillers en orientation des écoles secondaires sont plus intégrés au programme d'enseignement (et, par conséquent, établissent des relations avec les élèves parce qu'ils passent un temps considérable avec ces derniers), ils semblent jouer un rôle bien plus important dans le processus décisionnel des élèves.

Ainsi, les jeunes inscrits dans une école secondaire pour adultes ont-ils déclaré qu'il y avait des conseillers efficaces dans leur école, qui les avaient aidés à planifier leur éducation. Plusieurs jeunes inscrits dans des écoles secondaires pour adultes ont précisément rendu hommage aux conseillers qui n'avaient ménagé aucun effort afin de fournir aux étudiants l'information et l'aide nécessaires pour qu'ils puissent s'inscrire et trouver des sources de financement pour leurs études postsecondaires. Ces sentiments étaient également partagés par des élèves d'une école secondaire pour Autochtones de Winnipeg dont le conseiller en emploi travaillait en étroite collaboration avec les finissants.

Amis

Les jeunes ont parfois dit que leurs amis avaient joué un rôle déterminant et les avaient influencés dans leurs décisions et leurs projets. Ils ont parfois mentionné que le fait d'avoir vu leurs amis entreprendre des études postsecondaires leur avait montré qu'eux aussi pouvaient y arriver. « J'ai vu que [le processus d'inscription] n'était pas si difficile, et ils m'ont aidé. »

Par contre, plusieurs jeunes qui n'avaient pas choisi la filière postsecondaire ont déclaré que leurs amis avaient eu une grande influence négative sur leurs projets après l'école secondaire. Nombre d'entre eux ont mentionné qu'ils avaient choisi de « mauvaises fréquentations ». Peut-être alors n'est-il pas surprenant de constater que les jeunes qui avaient choisi de ne pas poursuivre d'études postsecondaires étaient plus susceptibles de voir leurs amis comme des influences négatives que ceux qui s'étaient inscrits au collège ou à l'université après l'école secondaire.

Motivation personnelle

Bon nombre ont remarqué que d'autres personnes avaient eu une influence sur leurs projets et leurs décisions. Toutefois, les jeunes des Premières Nations ont souvent dit que la motivation personnelle était le principal moteur de leurs décisions et de leurs projets de suivre des études postsecondaires. Comme nous le mentionnions plus haut, cela est lié au désir de certains jeunes d'être des modèles pour leur famille et pour d'autres personnes importantes. Des exemples de commentaires connexes de jeunes qui poursuivent actuellement des études postsecondaires se trouvent ci-dessous :

« Je voulais vraiment montrer aux gens de chez moi, dans la réserve, que l'on peut changer. »

« On n'attend rien de vous parce que vous êtes une femme autochtone. Je voulais leur montrer que je ne suis pas un stéréotype. »

Si l'on compare les réponses à celles des jeunes des groupes de discussion non autochtones, les jeunes des groupes de discussion des Premières Nations étaient plus susceptibles de dire que la motivation personnelle était le principal facteur ayant déterminé leurs décisions en matière d'éducation postsecondaire.

Projets et attentes

Projets des élèves du secondaire

Presque tous les élèves autochtones du secondaire des groupes de discussions ont exprimé le désir de suivre des études postsecondaires ou un intérêt à cet égard. Cela dit, alors que les élèves ont, dans une proportion écrasante, déclaré qu'ils songeaient à s'inscrire au collège ou à l'université, ils étaient partagés en deux groupes : ceux qui pensaient entreprendre des études postsecondaires immédiatement après le secondaire et ceux qui pensaient faire une pause et arrêter les études avant de reprendre un cursus postsecondaire. Ainsi, un élève du secondaire déclare-t-il : « Je ne veux pas me précipiter dans un cheminement qui ne me plaira pas. » Par contre, un autre affirme : « Une année complète sans rien faire, sans rien apprendre? Je ne veux pas que mon cerveau se ramollisse. » Bon nombre de jeunes des Premières

Nations inscrits à des programmes d'études postsecondaires au moment où avaient lieu les groupes de discussion ne s'étaient pas inscrits immédiatement après l'école secondaire. Contrairement aux étudiants non autochtones, qui suivent des voies plus traditionnelles ou conventionnelles au postsecondaire, les jeunes des Premières Nations ont souvent constaté qu'un moment s'était écoulé entre leur inscription initiale à l'école secondaire et le début du collège ou de l'université. Souvent, pendant cette période, ils s'étaient occupés de membres de leur famille ou de leurs enfants, ils avaient travaillé ou avaient réglé différents problèmes personnels.

Projets et attentes de ceux et celles qui n'ont pas poursuivi d'études postsecondaires

Les jeunes qui n'ont pas poursuivi d'études postsecondaires ont discuté des facteurs qui avaient influencé leur choix quant à ce qu'ils allaient faire après l'école secondaire. Bon nombre d'entre eux avaient abandonné leurs études secondaires et avaient rarement les titres scolaires nécessaires pour s'inscrire au collège ou à l'université.

Nombreux étaient les jeunes à avoir des enfants à charge et à penser que l'école était incompatible avec le fait d'élever un jeune enfant. Ces jeunes ont cité le manque de garderies abordables ou accessibles comme un obstacle majeur. Voici le témoignage de l'une d'entre elles :

« Si vous allez à l'école, vous devez trouver quelqu'un pour garder votre enfant, mais vous n'avez pas vraiment les moyens de vous offrir une garderie. C'est vraiment un gros problème pour moi. C'est la raison pour laquelle je ne vais pas à l'école pour l'instant. »

Certains jeunes qui ne s'étaient pas inscrits à des études postsecondaires avaient fait face à de graves obstacles personnels, notamment abus d'alcool ou d'autres drogues et participation à des activités criminelles. D'autres pensaient que l'éducation postsecondaire n'était pas une option intéressante à cette époque.

Les jeunes non autochtones qui n'ont pas suivi la filière postsecondaire étaient plus susceptibles de dire qu'ils voulaient se concentrer sur le travail et

gagner de l'argent après l'école secondaire. À titre de comparaison, les jeunes des Premières Nations étaient plus susceptibles de dire que d'autres problèmes personnels avaient eu une plus grande influence sur leur décision de ne pas s'inscrire à un programme d'études postsecondaires.

Incidence du système de financement sur les aspirations des jeunes

Nous avons demandé aux informateurs clés dans quelle mesure ils pensaient que le système actuel de financement des étudiants et la gamme des options offertes avaient une incidence sur les aspirations et les attentes des élèves du secondaire en matière d'éducation postsecondaire.

Globalement, les opinions étaient partagées. Pour plusieurs informateurs clés, le système a une incidence positive, puisqu'il fournit habituellement les moyens financiers aux jeunes des Premières Nations de poursuivre des études postsecondaires. Par contre, un nombre similaire d'informateurs clés a remarqué que le système actuel était très compliqué, ce qui peut avoir un effet négatif sur les projets et les attentes des jeunes. Notamment parce que le soutien financier sous forme de bourses et de prêts peut sembler inaccessible, l'éducation postsecondaire en soi peut souvent sembler hors de portée pour les jeunes des Premières Nations. Comme l'a dit l'un des coordonnateurs de l'enseignement, le système de financement « est conçu de telle sorte qu'il n'est ni utile, ni encourageant ».

D'autres informateurs clés ont dit que les considérations d'ordre financier entourant l'éducation postsecondaire ne sont pas les principaux facteurs ayant une incidence sur les projets et les espoirs des jeunes. Des facteurs sociaux déterminants et souvent systémiques étaient parfois perçus comme des obstacles à l'éducation postsecondaire plus importants que les considérations financières elles-mêmes. Ainsi, puisque de nombreux jeunes ont besoin de suivre des cours d'appoint avant de pouvoir entreprendre des études postsecondaires, la question du financement des études passe souvent au second plan. Souvent, les obstacles scolaires et financiers sont liés puisque les jeunes ont besoin de cours d'appoint pour être admissibles à une aide financière

et sont moins susceptibles d'avoir accès à une source de financement extérieure.

Certains informateurs clés ont également précisé que la formation dans le domaine des métiers spécialisés est sous-financée dans le système actuel, ce qui peut avoir une incidence négative sur les jeunes qui ne se voient pas dans des programmes d'éducation postsecondaire mais qui aimeraient peut-être suivre un programme pour apprentis ou d'autres types de programmes dans le domaine des métiers.

Raisons de s'inscrire à un programme d'études postsecondaires

Nous avons demandé aux jeunes les raisons pour lesquelles ils avaient décidé de s'inscrire à un programme d'études postsecondaires ou avaient l'intention de le faire.

Améliorer leurs conditions de vie et celles de leur famille était la raison la plus fréquemment citée. Ce thème était souvent couplé au désir d'être un modèle pour les frères et sœurs plus jeunes, les membres de la collectivité ou leurs propres enfants. La volonté de redonner à la collectivité ce qui avait été reçu en atteignant ses objectifs personnels était une raison couramment évoquée. Selon les termes d'un étudiant de niveau postsecondaire : « Je voulais pouvoir faire quelque chose pour ma collectivité et suivre des études était l'une des façons d'y parvenir. »

Les raisons étaient souvent explicitement liées à des objectifs d'emploi. Comme l'explique l'un des étudiants autochtones de niveau postsecondaire : « Occuper pendant quatre ans des emplois payés au salaire minimum sans aucune possibilité d'évolution m'a motivé à aller à l'université [et] à améliorer mes conditions de vie. »

Les jeunes des Premières Nations sont malgré tout moins susceptibles que les jeunes non autochtones de mentionner uniquement des raisons financières ou liées à l'emploi. Cela dit, bon nombre des jeunes des Premières Nations ont exprimé un fort désir de retourner dans leurs collectivités après avoir terminé leurs études, et ce, afin d'en améliorer le bien-être

social et financier. Dans l'ensemble, il est plus courant d'entendre des jeunes des Premières Nations que des jeunes non autochtones mentionner des objectifs liés à la collectivité et à la famille comme raisons de poursuivre des études postsecondaires. Les jeunes des Premières Nations souhaitaient souvent ardemment utiliser leur éducation pour travailler et améliorer les conditions de vie de leur collectivité et de leur famille alors que les jeunes non autochtones étaient plus susceptibles d'exprimer des objectifs individualistes.

Faire des études postsecondaires : les enjeux

Les jeunes ayant l'intention de suivre des études postsecondaires ou qui étaient déjà inscrits au collège ou à l'université ont parlé de plusieurs enjeux actuels ou éventuels. Les raisons financières en soi n'étaient pas les plus souvent citées. Ces raisons étaient généralement perçues comme étant liées à d'autres difficultés :

- Nécessité de prendre soin des enfants ou d'autres membres de la famille.
- Difficultés et stress liés à la nécessité de se réinstaller à l'extérieur de la collectivité d'origine pour suivre des études postsecondaires.
- Solitude et sentiment d'isolement, parfois exacerbé par des expériences de racisme ou de « choc culturel » après avoir quitté sa collectivité. « C'était très démoralisant; parfois, vous êtes le seul Autochtone dans la classe », d'expliquer un étudiant autochtone de niveau postsecondaire. Ce sentiment d'isolement est souvent plus aigu pour les étudiants des collectivités du Nord et éloignées qui ne peuvent pas facilement retourner chez eux pendant l'année scolaire.
- Préparation scolaire insuffisante, notamment n'avoir pas suivi les cours préalables ou n'avoir pas de diplôme d'études secondaires suffisant. Certains jeunes avaient le sentiment que leurs années d'études ne leur avaient pas permis d'apprendre à maîtriser suffisamment l'écriture et

la lecture. Pour au moins une étudiante, cela était dû au fait que l'anglais n'était pas sa langue maternelle. D'autres ont parlé de lacunes perçues dans le système éducatif ou dans l'éducation qu'ils avaient reçue.

Plusieurs jeunes inscrits à des programmes d'éducation postsecondaire ont dit que trouver et payer une garderie et un logement était un enjeu de taille. Il ne s'agissait pas uniquement de trouver les ressources pour payer la garderie et le logement; il fallait aussi réussir à trouver les options appropriées (notamment fournir des références, etc.). Un certain nombre d'informateurs clés ont également soulevé cette question, comme en témoigne cet informateur clé du Manitoba au sujet des garderies :

« Payer la garderie représente une difficulté majeure pour les étudiants des Premières Nations. Il n'y a pas beaucoup de places [dans la plupart des garderies] et les sommes affectées à cette fin ne sont pas suffisantes. »

Certains jeunes qui n'étaient inscrits ni au collège ni à l'université ont mentionné que cela était dû au fait qu'ils n'avaient pas reçu de financement des bandes ou qu'ils croyaient ne pas y être admissibles s'ils en avaient fait la demande. Ces jeunes ne semblaient pas avoir cherché à obtenir d'autres formes d'aide financière aux études.

Les informateurs clés ont également évoqué les importantes difficultés auxquelles les jeunes doivent faire face, notamment les responsabilités familiales et une préparation scolaire insuffisante. Certains informateurs clés ont indiqué que les attentes modestes des enseignants limitaient les aspirations des jeunes en matière d'éducation postsecondaire. Un participant témoigne :

« Souvent, les jeunes des Premières Nations sont marginalisés par les faibles attentes des enseignants, et ce, de façon constante. Cela finit par créer un obstacle systémique pour les étudiants, ce qui mine leur potentiel et entrave leur capacité de voir des possibilités d'avancement. »

Attentes en matière de coûts

Le travail des groupes de discussion a souvent permis de mettre en lumière le fait que les élèves du secondaire ne comprennent pas toujours très bien les coûts associés à l'éducation postsecondaire. Nombre de ces jeunes n'ont pas une idée claire des frais de scolarité, du coût des livres ou des frais de subsistance.

De nombreux élèves autochtones du secondaire semblaient croire que le financement des bandes allait couvrir toutes les dépenses liées à leur éducation postsecondaire. Un étudiant de niveau postsecondaire s'explique à ce sujet :

« Je n'ai jamais vraiment pris le temps de faire des recherches pour trouver des prêts et bourses. Je pensais que, parce que j'avais droit au financement des bandes, il y aurait de l'argent pour moi... mais ça n'a pas été le cas. »

Les informateurs clés ont également noté que, souvent, les jeunes ne comprennent pas ou comprennent mal les coûts liés à des études collégiales ou universitaires. Ainsi, un directeur des services d'inscription d'un établissement postsecondaire déclare-t-il : « Il ne vient pas toujours à l'esprit de plusieurs jeunes des Premières Nations qu'il y a un coût associé à l'éducation postsecondaire; ils ne savent pas non plus à combien ce coût s'élève. »

Enjeux financiers auxquels font face les étudiants actuellement inscrits à des programmes d'études postsecondaires

Les difficultés financières sont une préoccupation fréquente chez les étudiants inscrits au collège ou à l'université. Elles sont souvent liées aux coûts des soins à prodiguer à des enfants, aux coûts élevés (et en constante augmentation) du loyer, de la nourriture et des allers-retours pour se rendre dans les collectivités des Premières Nations (souvent distantes) et en revenir. Le coût du logement a été mentionné dans tous les groupes de discussion, les étudiants de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique semblant être particulièrement soucieux du coût et des difficultés liés au fait de trouver un

logement approprié dans les villes de la province. Dans de nombreux cas, la nécessité de couvrir ces frais était affrontée sans le soutien de la famille et des amis, soutien dont les étudiants bénéficiaient cependant dans leur collectivité d'origine. Plusieurs étudiants ont mentionné qu'ils devaient lutter constamment pour réussir à satisfaire leurs besoins de base.

Souvent, ces difficultés ont obligé les étudiants de niveau postsecondaire à jongler avec de multiples priorités, notamment, dans de nombreux cas, responsabilités familiales, professionnelles et scolaires. Un étudiant autochtone de niveau postsecondaire se demande à cet égard : « Comment trouver l'équilibre? Je dois travailler pour pouvoir aller à l'école, mais en même temps je dois passer du temps à étudier... » Les étudiants étaient nombreux à élever des enfants, ce qui ajoutait encore à leurs difficultés financières.

Certains étudiants ont mentionné qu'ils avaient reçu de l'aide des membres de leur famille ou avaient eu recours à leurs cartes de crédit pour financer leur vie quotidienne. Une étudiante se rappelle avoir reçu de l'aide d'un membre de sa famille qui avait déménagé en ville pour s'occuper de ses enfants pendant qu'elle allait à ses cours. D'autres ont déclaré avoir eu recours à des banques alimentaires. Alors que certains étudiants semblaient accepter certains sacrifices qu'ils avaient dû faire pour payer leurs études postsecondaires, d'autres ont dit avoir fait des sacrifices qui leur ont semblé excessifs. Ainsi, une étudiante a parlé de l'obligation dans laquelle elle s'était trouvée d'envoyer ses enfants vivre avec des grands-parents très éloignés géographiquement parce qu'elle ne pouvait pas s'en occuper pendant qu'elle suivait ses cours au collège.

Certaines difficultés financières ont été décrites comme étant le résultat de questions administratives liées au financement des bandes. Plusieurs jeunes inscrits à des programmes d'études postsecondaires ont mentionné que cela avait eu une influence sur leurs études à un moment donné. Certains ont dit avoir reçu le financement des bandes en retard au cours du processus d'inscription, par exemple, ou n'avoir pas reçu de réponses dans les délais à leurs questions sur le financement. Plusieurs informateurs

clés ont fait écho à cette difficulté et ont souligné les incohérences qui émaillent le financement des bandes. Voilà ce qu'en dit un représentant du gouvernement de la Colombie-Britannique :

« Il est impossible de s'attendre à une démarche cohérente [pour le financement des bandes]. Le processus qui donne accès aux fonds des bandes peut différer grandement d'une année à l'autre et d'une bande à l'autre. »

Plusieurs étudiants ont mentionné avoir suivi des cours d'aptitudes à la vie quotidienne ou d'établissement du budget qui s'étaient avérés utiles pour les aider à surmonter leurs difficultés financières pendant qu'ils suivaient des études postsecondaires.

Obstacles entravant la reprise des études postsecondaires

Plusieurs jeunes qui avaient commencé des études postsecondaires sans les terminer ont dit avoir dû faire face à des obstacles financiers qui ont entravé la reprise de leurs études. L'aspect financier n'est pas apparu comme la principale ou la seule raison de l'arrêt des études; toutefois, un certain nombre de jeunes ont dit que le manque de ressources financières avait constitué un obstacle majeur les empêchant de reprendre leurs études postsecondaires.

Plusieurs jeunes ont dit qu'il était plus difficile d'obtenir du financement des bandes après avoir momentanément quitté l'école. Pour certains, cela était lié au fait que les responsables de leur Première Nation les voyaient comme des décrocheurs éventuels. Les informateurs clés ont fait écho à ce sentiment, comme en atteste ce témoignage d'un informateur clé de la Saskatchewan : « Il n'y a pas de deuxième chance [avec le financement des bandes]. Si vous échouez la première fois, votre dossier se retrouve au bas de la pile. »

Les autres raisons de faire des pauses étaient les suivantes : les enfants ou le mécontentement face au programme ou à l'éducation postsecondaire en général. Les difficultés financières semblaient être citées plus souvent comme raison d'abandonner des études postsecondaires par les jeunes qui élevaient leurs enfants.

Résumé des principales conclusions

Les questions financières constituaient le thème principal des groupes de discussion. Mais ces considérations semblaient souvent liées à d'autres domaines.

Globalement, il a souvent été mis en lumière que les aspirations positives et les perspectives entourant l'éducation postsecondaire découlaient de la volonté des jeunes d'être des modèles positifs pour leur famille, leurs enfants ou d'autres membres de la collectivité. Bon nombre des jeunes qui s'étaient inscrits à des programmes d'études postsecondaires ou qui avaient pour projet de le faire après l'école secondaire ont dit qu'ils étaient ou seraient les premiers dans leur famille à franchir cette étape.

Presque tous les élèves autochtones du secondaire ayant participé aux groupes de discussion ont exprimé le désir de poursuivre des études postsecondaires ou un intérêt à cet égard. Cela dit, bon nombre de jeunes qui poursuivaient des études postsecondaires ne se sont pas inscrits immédiatement après l'école secondaire. Souvent, pendant la période ou la pause qui a précédé cette inscription, ils ont élevé leurs enfants, pris soin de membres de leur famille, travaillé ou réglé des problèmes personnels.

Les difficultés financières sont une source d'inquiétude fréquente chez les jeunes inscrits à des programmes d'études postsecondaires et chez ceux qui cherchent à reprendre des études après une pause ou une absence. Ces difficultés (comme le coût élevé des garderies et du logement) s'ajoutaient souvent à des difficultés personnelles qui rendaient plus compliqué l'accès à des études postsecondaires.

Section 4

Connaissance et utilisation de l'aide financière aux études

Quels types de financement les jeunes des Premières Nations connaissent-ils et utilisent-ils?

Introduction

L'analyse documentaire entreprise dans le cadre de la présente étude a révélé que les données disponibles sur la façon dont les jeunes des Premières Nations financent leurs études postsecondaires ou sur le degré de connaissance des différents types d'aide financière aux études sont limitées.

Les études entreprises auprès des élèves du secondaire suggèrent que les jeunes en général sont très mal informés sur les mécanismes d'aide financière aux études, comme les bourses, mais qu'ils connaissent mieux les cartes de crédit et les prêts aux étudiants¹⁷. Selon cette étude, les élèves du secondaire étaient susceptibles d'utiliser des canaux d'information officiels pour en savoir plus sur l'éducation postsecondaire et l'aide financière, comme les sites Web gouvernementaux, ou d'avoir des entretiens avec des représentants d'établissements postsecondaires. De plus, seuls deux tiers des élèves des deux dernières années du secondaire étaient prêts à se demander quel était le montant des frais de scolarité dans leur province; la majorité d'entre eux a surestimé ces frais dans une proportion de deux pour un. Des études supplémentaires confirment le manque relatif d'information sur le financement de l'éducation postsecondaire chez les élèves du secondaire et leurs parents. Même si 84 p. 100 des parents ont déclaré

parler à leurs enfants de l'éducation postsecondaire, seuls 58 p. 100 d'entre eux ont abordé les questions financières à quelques reprises; 36 p. 100 ont discuté de la façon dont ils financeraient leurs études postsecondaires et 13 p. 100 seulement, de l'aide aux étudiants offerte par les gouvernements¹⁸.

Selon les données d'AINC pour 2004-2005, plus de 22 000 étudiants des Premières Nations ont bénéficié du financement des bandes pour leurs études collégiales ou universitaires par l'entremise du Programme de soutien aux étudiants du niveau postsecondaire (PSENP)¹⁹. Une étude de 2001 portant sur les anciens étudiants des collèges, collèges universitaires et instituts de la Colombie-Britannique a montré que le financement des bandes était l'une des principales sources d'aide financière pour les étudiants des Premières Nations. Selon l'étude, 35 p. 100 des répondants autochtones ont sélectionné l'option *Financement des bandes indiennes* comme l'une des deux principales sources de financement²⁰.

Dans l'enquête sur la Colombie-Britannique, les répondants autochtones étaient moins susceptibles que leurs homologues non autochtones de citer l'épargne personnelle, le soutien de la famille et le revenu d'emploi comme moyen de financer des études postsecondaires. Environ 28 p. 100 des répondants autochtones ont dit avoir eu recours à des prêts gouvernementaux aux étudiants²¹. De plus, le

17 Prairie Research Associates. *Sondage auprès des élèves du secondaire*, Montréal, Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, 2005.

18 Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire. *Accroître l'accès : l'information importe-t-elle? Note de recherche du millénaire n° 3*, Montréal, 2006.

19 Affaires indiennes et du Nord Canada. *Données ministérielles de base*.

20 British Columbia Ministry of Advanced Education. Outcomes Working Group and CEISS Research and IT Solutions, *2001 B.C. College and Institute Aboriginal Former Student Outcomes: Special Report on Aboriginal Former Students from the 1995, 1997, 1999 and 2001 B.C. College and Institute Student Outcomes Surveys*, 2002.

21 Ibid.

Canadian College Student Survey a mis en lumière que les étudiants autochtones de niveau collégial étaient un peu moins susceptibles que les autres étudiants de recevoir des prêts étudiants mais un peu plus susceptibles de recevoir des bourses²². Une enquête réalisée auprès des étudiants deux ans après la fin de leurs études secondaires montrait que les jeunes autochtones étaient moins en mesure que les jeunes non autochtones de compter sur un soutien autre que des prêts provenant de leur famille²³.

Ni le Programme canadien de prêts aux étudiants (PCPE), ni la Fondation n'est en mesure d'assurer le suivi du nombre d'étudiants autochtones ayant recours à leurs services. En Saskatchewan et au Manitoba, les bourses d'accès du millénaire sont attribuées précisément aux étudiants autochtones au cours de leur première ou de leur deuxième année d'études. En Saskatchewan, la *Millenium Aboriginal Access Bursary* offre environ 2 000 \$. Il s'agit d'une aide financière non remboursable offerte à plus de 600 Autochtones chaque année²⁴.

L'analyse environnementale entreprise dans le cadre de ce projet a permis de découvrir l'existence d'une vaste gamme de bourses offertes aux étudiants des Premières Nations. Ainsi, la Fondation nationale des réalisations autochtones a-t-elle déboursé plus de 23,5 millions de dollars en bourses destinées aux étudiants autochtones depuis sa création; elle a attribué 2,8 millions de dollars à 934 bénéficiaires à l'échelle du Canada au cours de l'exercice 2005-2006²⁵.

L'analyse documentaire permet de voir que les attitudes culturelles face à la responsabilité du gouvernement dans le financement de l'éducation postsecondaire peuvent avoir un effet sur la connaissance qu'ont les peuples autochtones de l'existence des prêts étudiants et d'autres formes d'aide aux étudiants, et sur la mesure dans laquelle ils utilisent ces formes d'aide. L'Assemblée des Premières Nations affirme que l'éducation postsecondaire, à

tous les niveaux, est un droit conféré par traité alors que le gouvernement fédéral voit le financement de l'éducation postsecondaire des Premières Nations et des Inuits comme un programme social dont il n'est pas obligé d'être le seul bailleur de fonds²⁶. Dans une enquête réalisée auprès des peuples des Premières Nations pour la Fondation, la majorité (58 p. 100) a déclaré que la principale responsabilité du financement de l'éducation postsecondaire revenait aux gouvernements²⁷.

Dans la section suivante, nous explorons plus en détail la connaissance et l'utilisation par les Premières Nations de l'aide financière aux études, grâce aux entrevues et aux groupes de discussion organisés dans le cadre du présent projet.

Où les jeunes des Premières Nations découvrent-ils les options qui s'offrent à eux pour financer leurs études?

Les informateurs clés et les jeunes ont discuté de la façon dont les jeunes des Premières Nations trouvent de l'information sur l'aide financière aux études. Les méthodes les plus courantes sont indiquées ci-dessous.

Famille et amis. Chez les étudiants autochtones de niveau secondaire et postsecondaire, le bouche à oreille était le moyen le plus courant d'obtenir de l'information sur l'aide financière aux études. Un certain nombre de jeunes ont dit que des conversations avec des amis et des membres de leur famille étaient le principal moyen d'obtenir de l'information sur les options de financement. Souvent, les jeunes ont dit se sentir à l'aise d'obtenir de l'information auprès de parents ou d'amis qui avaient eux-mêmes été à l'université ou au collège. Un étudiant de niveau

22 Sean Junor et Alex Usher. *Le prix du savoir 2004 : L'accès à l'éducation et la situation financière des étudiants au Canada*, Montréal, Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, 2004, p. 171-2.

23 R.A. Malatest & Associates Ltd. *Promotion 2003—Enquête de suivi auprès des élèves du secondaire*, Montréal, Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, 2007.

24 Site Web de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire. *Nouvelle bourse d'accès à l'intention des étudiants autochtones* (<http://www.millenniumscholarships.ca/fr/newsevents/newsfull.asp?newsid=86>), 2005.

25 Site Web de la Fondation nationale des réalisations autochtones. Programme éducatifs (http://www.naaf.ca/html/education_program_f.html), 2007.

26 Affaires indiennes et du Nord Canada. *Évaluation du programme d'enseignement postsecondaire*, Ottawa, Affaires indiennes et du Nord Canada, 2005.

27 Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire. *Pour changer le cours des choses : l'amélioration de l'accès aux études postsecondaires des peuples autochtones au Canada, Note de recherche du millénaire n° 2*, Montréal, Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, 2005.

postsecondaire explique : « Je préfère demander à quelqu'un qui est déjà sur place : ' Comment as-tu fait pour en arriver là et comment je fais, moi, pour y arriver aussi? ' » Certains jeunes ont dit avoir des membres de leur famille qui travaillent dans une école secondaire ou les bureaux des conseils de bandes; d'après eux, ces personnes avaient de très bons contacts et pouvaient obtenir facilement de l'information sur les options de financement des études postsecondaires.

Conseillers pédagogiques autochtones. La plupart des jeunes des Premières Nations qui poursuivent des études postsecondaires connaissent l'existence des conseillers pédagogiques autochtones dans leur collège ou leur université, et plusieurs avaient rencontré un conseiller pour discuter de questions financières. Presque un quart des informateurs clés ont également déclaré que les conseillers pédagogiques autochtones étaient une source d'information à laquelle les jeunes des Premières Nations avaient accès.

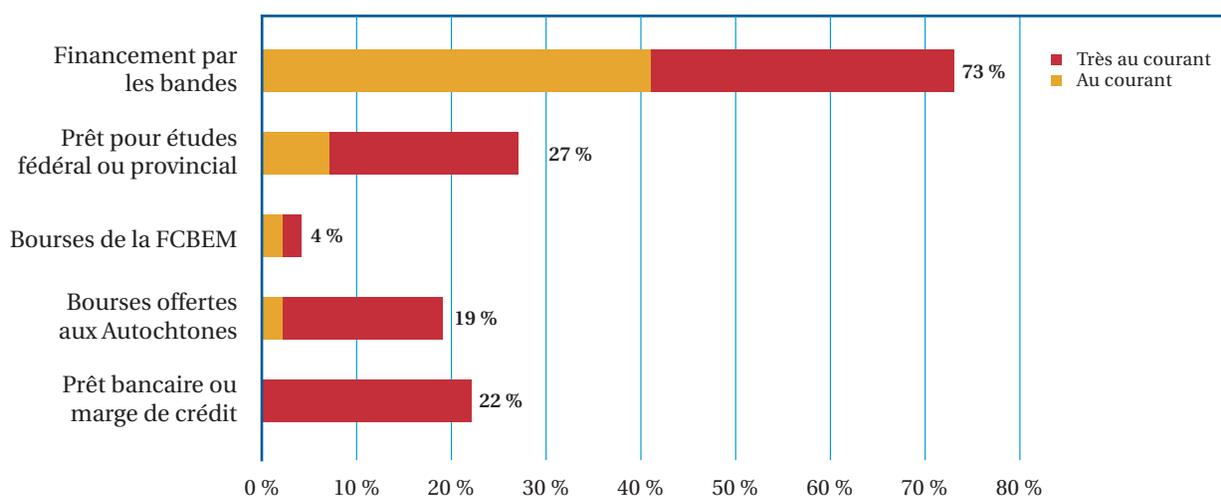
Enseignants et conseillers du secondaire. Les jeunes ont mentionné les conseillers en orientation ou les enseignants bien moins souvent comme

source d'information, contrairement aux informateurs clés, pour qui il s'agit de la source d'information la plus courante, suivis par la famille et les amis.

Coordonnateurs de l'enseignement des bandes. Les jeunes et les informateurs clés ont dit que les bureaux des conseils de bandes et les coordonnateurs de l'enseignement des Premières Nations étaient une source essentielle d'information pour les jeunes ayant des relations avec leur bande.

Les informateurs clés ont relevé certaines différences entre la façon dont les jeunes des Premières Nations obtiennent l'information par rapport aux jeunes non autochtones. À ce titre, il a été mentionné fréquemment que les jeunes des Premières Nations bénéficient rarement du même degré de participation ou de soutien parental pour obtenir de l'information sur l'éducation postsecondaire puisque bon nombre de jeunes sont les premiers de leur famille à penser s'inscrire au collège ou à l'université. D'autres ont déclaré que les jeunes non autochtones sont souvent convaincus que ce financement leur est dû; ils ont donc la confiance nécessaire et la certitude de réussir et de recevoir les récompenses qui leur reviennent, ce qui les motive et les incite à demander des bourses d'excellence.

Figure 3 : Opinions des informateurs clés sur le degré de connaissance des moyens de financement de l'éducation postsecondaire chez les jeunes des Premières Nations



Source : Entrevues avec les informateurs clés
n=41

Quelques informateurs clés ont dit que les jeunes des Premières Nations ont moins accès à Internet et moins d'expérience pour y trouver de l'information, par rapport aux jeunes non autochtones, comme l'explique un informateur clé :

« Le nombre de foyers « branchés » dans notre communauté est catastrophique; en général, nous ne sommes pas connectés à Internet. Beaucoup de gens vivent sous le seuil de la pauvreté et n'ont pas accès à un ordinateur. »

Certains étudiants autochtones de niveau post-secondaire ont pourtant déclaré avoir obtenu de l'information sur l'aide financière aux études dans Internet avant de s'inscrire au collège ou à l'université.

Connaissance et utilisation du financement des bandes

Nous avons demandé aux informateurs clés d'évaluer le degré de connaissance qu'ont les jeunes des Premières Nations des différents types d'aide financière. Les résultats, comme l'illustre la Figure 3, indiquent que les informateurs clés croient que les jeunes des Premières Nations connaissent essentiellement le financement des bandes comme moyen de financer leurs études.

Dans tous les groupes de discussion auxquels ont participé les jeunes des Premières Nations, on a remarqué un degré élevé de connaissance du financement par les bandes. La plupart des élèves autochtones du secondaire semblaient connaître le financement par les bandes, et la grande majorité s'attendait à pouvoir l'utiliser pour financer ses études postsecondaires. Malgré les témoignages de leur famille ou de leurs amis sur les difficultés liées à l'obtention de ce financement, ils étaient nombreux à faire preuve d'une grande confiance quant à l'obtention de ce financement. Comme le déclare un élève du secondaire : « Ma bande paie pour ça. L'éducation de tous les Autochtones est financée. » Certains élèves autochtones du secondaire pensaient que, parce qu'ils vivent dans des centres urbains, ils sont moins bien informés que ceux qui vivent dans

des collectivités des Premières Nations de la façon d'accéder au financement offert par les bandes.

La majorité des élèves autochtones du secondaire qui ont participé aux groupes de discussion bénéficiaient d'un tel financement. Dans certains cas, ce financement était combiné à d'autres types de financement ou à un emploi à temps partiel. Ainsi, certains étudiants autochtones de niveau post-secondaire plus âgés avaient-ils accès à des prêts étudiants pour compléter le financement des bandes.

Connaissance et utilisation des autres sources d'aide financière aux études

Après le financement des bandes, ce sont les prêts étudiants que les jeunes de niveau secondaire ont le plus souvent cités comme source éventuelle d'aide financière. Toutefois, ils ont été nombreux à admettre qu'ils en savaient très peu sur la façon de demander un prêt pour études et, comparativement aux jeunes non autochtones, ils semblent en avoir une connaissance et une compréhension plus limitées. Contrairement aux jeunes non autochtones, qui sont depuis longtemps exposés aux programmes de prêts étudiants, les jeunes des Premières Nations ont été historiquement peu nombreux à y avoir recours. Par conséquent, il y a moins de chances que les jeunes des Premières Nations, qui poursuivent des études postsecondaires ou qui songent à le faire, obtiennent de l'information sur les prêts étudiants par l'entremise de leurs frères et sœurs, de leurs proches ou d'autres membres de la communauté.

Beaucoup de jeunes qui suivent actuellement des études postsecondaires ont souligné que, bien qu'ils connaissaient l'existence du financement des bandes quand ils étaient au secondaire, c'est seulement lorsqu'ils sont entrés au collège ou à l'université qu'ils ont pris conscience des autres sources de financement. Comme l'a mentionné un jeune de niveau postsecondaire : « Ce n'est qu'une fois à l'université que j'ai appris l'existence des bourses d'études. » Un autre a déclaré : « J'en savais très peu quand j'ai commencé [l'université]. J'ai appris en

cours de route, en quelque sorte. » Dans certains cas, ce manque d'information résulte d'idées fausses concernant l'admissibilité; il est possible que certains jeunes des Premières Nations croient que le financement des bandes est la seule source de financement offerte aux étudiants des Premières Nations, et c'est seulement quand ils commencent leurs études postsecondaires qu'ils apprennent que ce n'est pas le cas.

Beaucoup de jeunes qui poursuivent actuellement des études postsecondaires regrettent de ne pas avoir obtenu plus d'information sur les différentes options d'aide financière aux études quand ils étaient au secondaire. Un des étudiants a déclaré : « Je sais maintenant qu'il y a de nombreuses bourses pour lesquelles j'aurais dû soumettre une demande. Les choses auraient dû être plus faciles. » Un autre a suggéré : « Surtout dans les réserves, il y devrait y avoir un registre des bourses d'études disponibles. »

Beaucoup de jeunes des Premières Nations qui vivent en dehors des réserves ont une impression de « double insu ». Dans bien des cas, ces jeunes n'étaient pas liés au processus de financement des bandes, mais, comme ils vivaient en ville, on présumait (à tort) qu'ils connaissaient les autres formes d'aide financière aux études. Un des étudiants a déclaré :

« C'est différent dans la réserve. Ici [en ville], il semble qu'on s'attend à ce que vous soyez déjà au courant de certaines choses, mais si vous êtes le premier membre de votre famille à vouloir entrer à l'université, comment pouvez-vous savoir ces choses? »

Ce ne sont pas tous les jeunes qui ont eu l'impression d'avoir manqué d'information au secondaire. Par exemple, un jeune des Premières Nations qui suit actuellement des cours aux adultes de niveau secondaire a montré une meilleure connaissance des différentes options d'aide financière aux études, y compris des prêts étudiants. De la même façon, un jeune d'une école secondaire pour autochtones de Winnipeg a semblé avoir accès à de l'information sur l'aide financière aux études grâce à un conseiller qui travaille directement avec les étudiants et avec les professeurs. D'autres étudiants

ont mentionné que leur école secondaire leur avait fourni de l'information. Un étudiant, par exemple, a mentionné qu'un conseiller pédagogique au sein de la bande avait passé du temps à son école pour parler de l'aide financière aux études, qu'il leur avait expliqué comment remplir les formulaires de demande et qu'il avait fait un suivi avec les étudiants intéressés. Dans l'ensemble, les étudiants des écoles secondaires qui offrent une aide à la transition semblaient mieux connaître les différents types d'aide financière aux études, ainsi que les sources d'information connexes.

Les facteurs de motivation

Le manque de connaissance de l'aide financière aux études n'est pas nécessairement dû au manque de disponibilité de l'information. Quelques jeunes ont admis que l'information sur les différentes sources d'aide financière aux études était disponible quand ils étaient au secondaire, mais qu'ils n'avaient pas la motivation de se la procurer. Tant les jeunes qui n'ont pas fait d'études postsecondaires que certains de ceux qui en ont fait ont parlé d'un manque de motivation à l'école secondaire :

« [Le personnel de mon école secondaire] m'a parlé des nombreuses possibilités que je pouvais explorer, mais je ne l'ai jamais fait. »

« On m'a parlé des différentes options, mais je n'ai pas donné suite. »

« Je n'étais pas suffisamment intéressé pour faire la recherche. Je me suis vite découragé... et je ne me suis plus occupé de rien. »

En outre, il a été mentionné dans un des groupes de discussion qu'un programme d'enseignement du secondaire s'était associé à un collège de la région pour permettre aux étudiants d'appliquer à un métier les crédits obtenus au secondaire. Toutefois, les quatre étudiants de ce groupe ont déclaré que, quand ils ont reçu le formulaire de quatre pages à remplir pour soumettre une demande d'aide financière aux études, aucun d'eux ne l'a fait, car cela leur a semblé trop compliqué et trop long.

Bon nombre de ces facteurs de motivation peuvent être liés à des problèmes d'estime de soi. Beaucoup d'informateurs clés ont parlé du manque de confiance en soi d'un grand nombre de jeunes des Premières Nations. C'est souvent parce que les étudiants croient que leurs notes ne sont pas suffisantes pour qu'on songe à leur donner une bourse d'études, ou que les bourses ne sont pas faites « pour eux ». Ils ne sont donc pas motivés à soumettre une demande.

La croyance que le financement des bandes suffira à couvrir le coût des études postsecondaires

Les jeunes qui font des études postsecondaires actuellement ont souvent dit qu'ils n'avaient pas cherché à obtenir de l'information sur les différentes formes d'aide financière aux études, ni pensé à les utiliser, parce qu'ils croyaient que le financement des bandes suffirait à combler leurs besoins. Un étudiant de niveau postsecondaire déclarait : « Je n'ai même jamais examiné cette possibilité, car je savais que je pouvais profiter du financement des bandes. » L'idée que le financement des bandes est pratiquement « assuré » peut dissuader les jeunes de chercher d'autres formes de financement (comme les bourses d'études) dont la valeur monétaire est de moindre importance, dont le processus de demande est considéré comme long et ardu et qui sont, en même temps, perçues comme moins susceptibles de se concrétiser. Quelques étudiants de niveau postsecondaire de la Saskatchewan ont déclaré que le « rendement sur le capital investi » dans la soumission de demandes pour les différentes bourses d'études était trop peu élevé compte tenu du temps que, selon eux, cela exige, et de leur emploi du temps.

Beaucoup de jeunes des Premières Nations hésitent souvent à explorer d'autres formes d'aide financière aux études (p. ex. le Programme canadien de prêts aux étudiants, la marge de crédit personnelle), car ils préfèrent avoir recours au financement des bandes, qui est presque entièrement composé de bourses, contrairement aux autres options de financement, qui comportent généralement une portion de prêt. Beaucoup d'étudiants des Premières

Nations de niveau postsecondaire ont déclaré avoir commencé à regarder les autres solutions possibles pour financer leurs études postsecondaires seulement après avoir déterminé s'ils auraient du financement de leur bande et si la somme suffirait à couvrir leurs dépenses.

Beaucoup d'informateurs clés ont parlé des idées fausses qui entourent le financement des bandes, en déclarant que les jeunes des Premières Nations croient généralement que tous recevront du financement de leur bande, ou que ce financement suffira à lui seul à couvrir toutes leurs dépenses. Un des informateurs a déclaré plus précisément que « certains jeunes présument simplement qu'ils vont obtenir du financement de leur bande ». Un autre a mentionné qu'il y avait des « attentes exagérées concernant le niveau de financement qui est offert. »

Rétrospectivement, plusieurs étudiants des Premières Nations de niveau postsecondaire ont déclaré qu'ils auraient mieux fait d'examiner les autres formes d'aide financière aux études quand ils étaient au secondaire, car le financement des bandes n'était pas disponible, ou bien il n'était pas suffisant pour combler leurs besoins financiers. De plus, comme beaucoup de jeunes des Premières Nations entreprennent des études postsecondaires après avoir quitté le système d'éducation pendant une période considérable, ils sont souvent déconnectés de l'information disponible concernant les bourses d'études et les prêts étudiants (fournie par les professeurs et les conseillers en orientation, par exemple) dont profitent les étudiants qui passent directement de l'école secondaire au collège ou à l'université.

Beaucoup de jeunes ne savaient pas très bien s'ils pouvaient ou non obtenir d'autres formes d'aide financière aux études s'ils recevaient du financement de leur bande. Un grand nombre d'étudiants qui avaient obtenu du financement de leur bande et qui avaient des difficultés financières ont également déclaré qu'ils ne pensaient pas être admissibles à une autre forme d'aide financière. Quelques informateurs clés ont également mentionné qu'ils avaient l'impression que certains conseillers pédagogiques des communautés des Premières Nations hésitaient à parler de prêts étudiants avec les jeunes.

Le recours aux prêts étudiants chez les jeunes des Premières Nations inscrits à des études postsecondaires

Les témoignages concernant le recours aux prêts étudiants chez les jeunes des Premières Nations inscrits à des études postsecondaires varient d'un groupe de discussion à l'autre, mais, dans l'ensemble, une minorité seulement des étudiants ont eu recours à un prêt étudiant pour les aider à payer leurs études.

Bien que le nombre d'étudiants des Premières Nations qui ont recours aux prêts étudiants ait augmenté au cours des dernières années, de l'avis de certains informateurs clés, les étudiants en général hésitent à avoir recours à un prêt, quand ils ne sont pas franchement opposés à cette idée.

D'autres informateurs clés ont l'impression que les prêts étudiants demeurent une « chose obscure » pour bon nombre de jeunes. Plusieurs informateurs ont mentionné que beaucoup de jeunes ne comprennent pas la différence entre les prêts bancaires et les prêts étudiants, ou le concept de « bonne » et de « mauvaise » dette. Comme il a été mentionné précédemment, les jeunes des Premières Nations préfèrent généralement le financement fondé sur les bourses que propose le financement des bandes, plutôt que l'aide financière remboursable, surtout qu'ils considèrent souvent le financement des études postsecondaires comme un droit constitutionnel.

Beaucoup de jeunes ont eux-mêmes admis qu'ils ne savaient pas très bien ce que cela signifiait que d'avoir une dette, ou qu'ils croyaient ne pas être admissibles aux prêts étudiants, compte tenu du fait qu'ils recevaient du financement des bandes. Certains groupes ont abondamment discuté du fait que la somme allouée par le financement des bandes serait réduite ou non si l'étudiant recevait également une autre forme d'aide financière. Certains jeunes ont déclaré que c'était le cas dans leur bande. Le fait que le montant à « restituer » doive être remboursé est considéré comme un facteur dissuadant de demander un prêt étudiant. D'autres jeunes ont mentionné qu'ils ne révélaient pas à leur bande qu'ils avaient obtenu une autre forme d'aide financière, de crainte que le montant obtenu par le financement des bandes ne soit réduit.

D'autres étudiants ont déclaré qu'ils planifiaient faire des pauses pendant leurs études postsecondaires pour travailler. Dans bien des cas, ils considèrent que les prêts étudiants ne sont pas compatibles avec ces plans, puisque l'étudiant doit recommencer à rembourser son prêt quand il quitte l'école. Ainsi, certains étudiants des Premières Nations inscrits à des études postsecondaires considèrent qu'il est contre-productif de contracter un prêt qu'ils devront commencer à rembourser alors qu'ils travaillent pour économiser de l'argent afin de payer leurs études.

Quelques étudiants des Premières Nations inscrits à des études postsecondaires en Saskatchewan ont mentionné qu'ils avaient profité des prêts étudiants, en partie parce qu'ils savaient qu'ils n'auraient pas à rembourser une partie de leur prêt s'ils terminaient leurs études. D'autres étudiants du même groupe de discussion qui ne connaissaient pas cette politique ont déclaré qu'ils auraient peut-être été davantage motivés à demander un prêt s'ils l'avaient connue.

Le recours aux bourses

Un nombre limité d'étudiants des Premières Nations de niveau postsecondaire ont déclaré avoir eu recours aux bourses pour payer une partie de leurs études postsecondaires. Pour certains de ces étudiants, la bourse s'ajoutait à d'autres sources d'aide financière, comme le financement des bandes et les prêts étudiants. Beaucoup d'étudiants ont déclaré qu'ils seraient intéressés à regarder du côté des bourses si le financement des bandes était coupé ou s'il leur était refusé.

Plusieurs informateurs clés ont souligné que le manque de connaissance à propos des bourses d'études est en partie attribuable au fait que les jeunes des Premières Nations croient souvent que les bourses sont fondées sur les résultats académiques seulement. Un conseiller pédagogique d'un établissement d'études postsecondaires a déclaré que les jeunes des Premières Nations « ont peur des bourses d'études, car ils pensent que leurs notes ne sont pas suffisantes, qu'ils ne sont pas assez savants. »

Bon nombre des jeunes ont trouvé que la recherche d'information sur les bourses d'études était compliquée et intimidante. Beaucoup ont déclaré qu'ils ne savaient pas où chercher. D'autres ont dit que le nombre de bourses disponibles était atterrant. Beaucoup ont déclaré qu'ils avaient examiné les bourses disponibles, mais qu'ils avaient raté les dates limites pour soumettre une demande. Il faut souligner, toutefois, que les étudiants non autochtones ont souvent fait le même genre de commentaires et qu'ils sont généralement d'avis que les demandes de bourses exigent une somme considérable de travail pour une « chose aussi incertaine ».

Quelques jeunes des Premières Nations ont mentionné qu'il serait utile d'avoir une sorte de « guichet unique » (en ligne, sur papier ou dans les deux formats), où les bourses seraient organisées par catégories, par exemple le domaine d'études ou le type d'étudiant. Plusieurs étudiants ont parlé du succès d'un système automatisé à leur université; l'établissement entre certains renseignements sur l'étudiant dans une base de données, qui associe les caractéristiques de l'étudiant (année d'études, prêt étudiant ou non, programme d'études, etc.) avec les bourses d'études, les bourses d'entretien et les subventions disponibles.

D'autres façons de payer les études postsecondaires

Quelques étudiants ont reçu une aide financière grâce aux bourses d'entretien offertes par les programmes d'accès aux Autochtones de leur université. Beaucoup d'étudiants, par contre, ont déclaré ne pas comprendre ce qu'est une bourse d'entretien, surtout par rapport à une bourse d'études, et ne pas non plus savoir quelles étaient les bourses disponibles. Quelques étudiants des Premières Nations de niveau postsecondaire ont dit connaître les bourses de la Fondation. Une seule étudiante a déclaré avoir présenté une demande à la Subvention des possibi-

lités du millénaire du Manitoba, mais qu'à sa grande surprise, celle-ci lui avait été refusée²⁸.

Plusieurs étudiants de la Saskatchewan ont déclaré avoir eu recours à une allocation de formation provinciale, ainsi qu'à une subvention offerte aux adultes moins nantis inscrits dans un programme de formation de base et un programme de transition.

Les informateurs clés et les jeunes ont mentionné que le revenu gagné (pendant l'été ou durant l'année scolaire) était une autre façon de payer les études postsecondaires. Toutefois, les étudiants ayant de jeunes enfants ont dit qu'il était difficile de travailler, compte tenu de leurs responsabilités familiales. Une étudiante inscrite à l'université, par exemple, a expliqué qu'elle était chanceuse parce que son mari s'occupait des enfants pendant qu'elle travaillait pour payer ses études.

D'autres étudiants inscrits à des études postsecondaires ont parlé d'autres moyens de survivre financièrement pendant les années de collège ou d'université. Certains ont pu compter sur le soutien de leur famille ou de leur conjoint pendant leurs études postsecondaires. Dans la plupart des groupes de discussion, au moins un étudiant a parlé de l'importance des banques alimentaires, des soupes populaires et des paniers de Noël pour les aider à s'en sortir. Certains étudiants ont déclaré avoir utilisé le service de garde à l'enfance de leur établissement.

Quelques étudiants non autochtones inscrits à des études postsecondaires ont dit avoir eu recours à une marge de crédit bancaire durant leurs études, mais cela a été mentionné par deux ou trois étudiants des Premières Nations seulement.

Les informateurs clés ont mentionné que certains étudiants recevaient du financement pour des programmes de formation accélérée dans le cadre de l'Entente sur le développement des ressources humaines autochtones (EDRHA), mais ce financement n'est pas destiné aux études postsecondaires.

28 En pratique, les étudiants ne demandent pas directement ce genre de bourse; ils soumettent une demande d'aide financière générale dans le cadre des programmes de leur province et ils sont automatiquement sélectionnés pour recevoir une bourse du millénaire, y compris dans le cas des bourses d'accès offertes par le programme de Subvention des possibilités du millénaire du Manitoba, s'ils satisfont aux critères d'admissibilité. On ne sait pas quel critère cette étudiante a pu ne pas respecter.

Attitude face au fait de devoir emprunter pour payer les études postsecondaires

Les études postsecondaires comme droit conféré par traité

Les jeunes des Premières Nations soutiennent que le gouvernement a l'obligation, en vertu d'un traité, de payer leurs études postsecondaires. Les étudiants des écoles secondaires, des collèges et des universités, et ceux qui ne font pas d'études postsecondaires, ont tous déclaré que le gouvernement avait la responsabilité de financer les études postsecondaires des Premières Nations. Selon les mots d'un étudiant inscrit à des études postsecondaires : « En tant que peuple des Premières Nations, n'avons-nous pas un droit à l'éducation? N'est-ce pas l'entente qu'ont signée nos grands-parents? » De la même façon, un autre jeune, non inscrit à des études postsecondaires, a déclaré : « Après ce qu'ils nous ont fait [le gouvernement], ils devraient payer nos études. »

Beaucoup de jeunes des Premières Nations ont dit qu'il était dans l'intérêt du gouvernement d'investir dans la jeunesse du pays en finançant ses études postsecondaires. Comme l'a mentionné un étudiant des Premières Nations inscrit à des études postsecondaires : « Ne préférez-vous pas que ce soient des gens éduqués qui dirigent votre pays? » D'autres ont parlé du fait que les Autochtones sont encore parmi les personnes les plus pauvres au Canada, et que le gouvernement devrait briser le cycle de la pauvreté en finançant leurs études postsecondaires.

Les informateurs clés ont également mentionné que le financement des études postsecondaires était considéré comme un droit issu d'un traité. Ils ont souligné que les jeunes les plus âgés étaient conscients que le financement des bandes ne suffit pas à payer les études postsecondaires : « Au début, ils peuvent avoir l'impression que les études postsecondaires sont un droit issu d'un traité, mais, à mesure qu'ils vieillissent, ils comprennent que c'est également une responsabilité individuelle, surtout s'ils souhaitent obtenir plus d'un diplôme. »

La crainte de l'endettement

On a remarqué un fort degré d'aversion envers l'endettement chez les jeunes des Premières Nations qui ont participé aux groupes de discussion. La peur de l'endettement est surtout associée à la méfiance que suscitent les prêts étudiants et les prêts bancaires. Dans bien des cas, les jeunes ont explicitement associé l'idée de contracter un prêt avec stress et anxiété. Les jeunes se sont généralement montrés préoccupés par deux aspects de la dette d'études : la durée de cette dette et les difficultés qu'ils auraient à la rembourser pendant cette période.

Bien que les jeunes des Premières Nations semblent considérer dans l'ensemble que les études postsecondaires sont importantes, nombre d'entre eux ont l'impression qu'elles ne valent pas la peine de contracter une dette. Par exemple, un étudiant a expliqué : « Vous avez fini vos études, vous commencez votre vie et vous avez toute cette dette à rembourser? Je ne sais pas si cela en vaut la peine. »

Beaucoup de jeunes et d'informateurs clés ont souligné que les étudiants craignaient souvent de ne pas gagner assez, une fois les études terminées, pour être en mesure de rembourser leur prêt. Quelques jeunes des groupes de discussion craignent plus précisément que les domaines d'emploi vers lesquels ils se dirigent (p. ex. la puériculture) ne soient pas assez rémunérateurs pour soutenir un haut niveau d'endettement. Les informateurs clés ont souligné que l'aversion pour la dette pouvait être compliquée par le fait que beaucoup des étudiants des Premières Nations ont des enfants à charge, ce qui augmente les risques que représente une dette. Il a été mentionné également que les possibilités d'emploi limitées dans certaines communautés des Premières Nations, même pour les diplômés des études postsecondaires, peuvent augmenter l'aversion.

De façon similaire, quelques jeunes ont dit être rebutés par l'aide financière aux études remboursable, car ils ne sont pas certains de réussir leurs études collégiales ou universitaires et ils doutent de leur capacité à terminer leur programme d'études. Cette crainte peut souvent être liée aux attentes que suscite le financement des bandes et au

sentiment qu'une subvention est une forme de financement plus « sûre », étant donné cette crainte de l'échec. Par exemple, un étudiant inscrit à des études postsecondaires a expliqué qu'il n'avait pas songé à demander un prêt étudiant, car « si j'obtiens un prêt et que j'échoue dans mes études... qu'est-ce qui m'attend? Je vais devoir rembourser l'argent sans avoir obtenu de diplôme. » D'un autre côté, il a dit que s'il échouait à obtenir du financement de sa bande, au moins il pourrait se dire « qu'il avait essayé ».

D'autres ont déclaré considérer les prêts comme un dernier recours, si le financement des bandes n'était pas disponible et que les emplois à temps partiel ou les bourses d'études n'étaient pas accessibles ou ne suffisaient pas à payer les études.

L'exposition aux difficultés financières éprouvées par des membres de la famille ou par des amis qui ont contracté un prêt étudiant contribue souvent à l'aversion envers la dette. Par exemple, un étudiant inscrit à des études postsecondaires a déclaré : « Ma sœur est passée par là et elle paie encore aujourd'hui, alors je ne veux même pas y penser. » Un autre a mentionné : « Ma mère a eu un prêt étudiant et elle est encore en train de le payer. Elle m'a souvent répété de ne pas en demander. »

La dette peut aussi se révéler un fardeau pour la famille et les enfants des personnes qui demandent le prêt. Compte tenu des liens étroits qui unissent les familles et la communauté de beaucoup de jeunes des Premières Nations, et du nombre élevé de jeunes qui commencent à fonder leur propre famille, c'est un contexte qui pourrait dissuader encore plus les jeunes d'avoir recours à une aide financière remboursable.

Un grand nombre d'informateurs clés ont mentionné que, même si les jeunes ont l'impression que les études postsecondaires valent la peine d'emprunter de l'argent, le fait d'avoir une dette leur fait souvent peur, ou alors ils ne comprennent pas la manière de gérer une dette. Une des principales raisons de cette aversion est que la dette est une idée relativement inconnue pour bon nombre de jeunes des Premières Nations. Comme l'a expliqué un informateur clé, la dette est généralement un

concept de classe moyenne qui est nouveau et inconnu pour beaucoup de membres des Premières Nations. Plusieurs informateurs ont mentionné que beaucoup de jeunes ne comprenaient pas la différence entre les prêts bancaires et les prêts étudiants, ou le concept de « bonne » et de « mauvaise » dette. L'un d'entre eux a mentionné : « Nous devons aider les jeunes des Premières Nations à comprendre le sens de la dette, à comprendre qu'elle peut être un investissement. » Plusieurs jeunes inscrits à des études postsecondaires ont admis qu'ils avaient l'impression de posséder des connaissances et des aptitudes limitées en matière de finances.

Même si le degré élevé d'aversion envers les prêts étudiants ou les prêts bancaires est évident, beaucoup de jeunes des Premières Nations inscrits à des études postsecondaires ont déclaré qu'ils avaient emprunté ou reçu de l'argent de membres de leur famille pour les aider à payer leurs études. Dans bien des cas, les étudiants inscrits à des études postsecondaires ont dû se tourner vers la famille en période de nécessité financière.

En outre, beaucoup de jeunes des Premières Nations ont mentionné qu'ils avaient dû compter sur les cartes de crédit pour les aider financièrement durant leurs études. Dans un groupe de discussion formé d'étudiants du Manitoba, la moitié des jeunes ont déclaré qu'ils utilisaient leur carte de crédit pour défrayer le coût de la vie. Les cartes de crédit semblent être considérées comme une solution à court terme, mais il arrive souvent que la dette s'aggrave et devienne impossible à gérer.

Il faut souligner que l'aversion pour la dette est loin d'être une attitude universelle parmi les jeunes des Premières Nations. Un nombre considérable d'entre eux considèrent que les études postsecondaires valent la peine de s'endetter, et une minorité non négligeable d'étudiants ont contracté un prêt étudiant ou le feraient si c'était nécessaire. Certains étudiants inscrits à des études postsecondaires en Saskatchewan ont mentionné que le fait qu'une partie de la dette soit oubliée si l'étudiant termine ses études rend le prêt plus attrayant comme source de financement possible.

Le crédit

Certains informateurs clés ont mentionné que les étudiants avaient souvent un mauvais crédit, ce qui peut les rendre inadmissibles à un prêt bancaire. De plus, plusieurs informateurs clés ont souligné que les étudiants se faisaient souvent une fausse idée du crédit et que certains d'entre eux croyaient ne pas être admissibles aux prêts étudiants, alors qu'ils le sont en réalité. Les membres des Premières Nations qui vivent dans des réserves ont, dans bien des cas, une connaissance limitée du crédit et des dettes, car ils n'ont généralement pas le même niveau d'expérience avec les hypothèques que la population non autochtone, et ils ont une capacité plus limitée que la sienne à contracter un prêt pour d'autres biens, par exemple pour l'achat d'un véhicule.

Le manque de familiarité avec l'emprunt a parfois pour conséquence que les étudiants cessent de rembourser le prêt qu'ils obtiennent au lieu de résoudre leurs problèmes financiers en parlant avec une personne à leur banque, un responsable des prêts ou un conseiller financier. Comme l'a souligné un informateur clé : « Ils attendent qu'il soit trop tard avant de poser les bonnes questions. »

Différence entre les jeunes des Premières Nations et les jeunes non autochtones en matière de connaissance de l'aide financière aux études

On a demandé aux informateurs clés quelle était la différence entre les jeunes des Premières Nations et les jeunes non autochtones en ce qui a trait à

la connaissance du système de financement des études. Dans l'ensemble, leurs réponses étaient en lien avec ce qui suit :

- Les jeunes des Premières Nations n'ont pas, par rapport au système, le même sentiment de droit qui les inciterait à rechercher de l'information sur les différentes options de financement offertes. Certains informateurs ont mentionné que les jeunes des Premières Nations étaient moins assurés dans la recherche d'information.
- De façon générale, les parents des jeunes des Premières Nations participent moins à la planification des études collégiales ou universitaires de leurs enfants, et ceci pour différentes raisons. Beaucoup de parents n'ont aucune expérience des études postsecondaires, et bon nombre d'entre eux sont relativement peu alphabétisés, ce qui limite leur capacité d'aider leurs enfants. De plus, les familles vivent souvent loin des centres d'information; on pense plus particulièrement aux familles qui habitent dans des communautés éloignées. Un conseiller financier d'un établissement d'études postsecondaires, par exemple, a déclaré : « Les jeunes non autochtones qui viennent me voir sont accompagnés de leurs parents et ils n'ont pas peur de s'exprimer. Ils savent ce qu'ils veulent et ils sont à la recherche de renseignements précis. De leur côté, les jeunes des Premières Nations viennent seuls et ils ne savent pas très bien ce qu'ils veulent ou quelles questions poser. »
- Les jeunes des Premières Nations sont surtout au fait du financement des bandes, mais ils connaissent moins bien les autres formes d'aide financière aux études que les jeunes non autochtones. Cela se reflète souvent dans leur désir d'obtenir d'abord une bourse, et de n'avoir recours au prêt qu'en « dernier ressort ».

Suggestions des informateurs clés pour améliorer la diffusion de l'information

On a demandé aux informateurs clés de suggérer des façons de mieux informer les jeunes des Premières Nations concernant l'aide financière aux études.

Rencontre individuelle, face à face, avec les jeunes des Premières Nations : La plupart des informateurs clés ont déclaré qu'il fallait plus de rencontres individuelles, face à face, avec les jeunes des Premières Nations. L'un d'eux a fait ce commentaire :

« Un contact personnel avec un conseiller ou un coordonnateur est profitable aux jeunes des Premières Nations. Les voies habituelles de diffusion de l'information ne fonctionnent pas avec eux. Il faut un conseiller compétent et dévoué pour motiver les jeunes et accroître leur volonté et leur capacité d'accéder à l'information. »

Un autre informateur clé a eu un commentaire similaire :

« Les interactions face à face sont la clé. Les jeunes des Premières Nations ont tendance à croire qu'ils n'ont pas droit à d'autres formes d'aide financière que celle offerte par la bande. Le contact direct est important pour éliminer ce premier obstacle... »

Plusieurs autres informateurs ont mentionné qu'il ne faut pas trop se fier à la diffusion de l'information en ligne pour transmettre efficacement l'information sur les études postsecondaires aux jeunes des Premières Nations.

Matériel promotionnel spécialement conçu pour les jeunes des Premières Nations : Les informateurs clés ont souvent mentionné que les jeunes des Premières Nations ne se « reconnaissent » pas dans le matériel visant à promouvoir l'aide financière aux études. Un des informateurs a déclaré que les brochures et les affiches « devaient intégrer davantage les perspectives autochtones ». Plusieurs informateurs clés ont mentionné plus précisément que le Réseau de télévision des peuples autochtones serait une façon plus efficace de faire la promotion de l'aide financière aux études. Sur une note similaire, certains

jeunes des Premières Nations de la Colombie Britannique qui n'ont pas fait d'études postsecondaires ont mentionné que, puisqu'un grand nombre des jeunes de leur région sont sous la tutelle du Ministère, il devrait y avoir davantage d'information sur les différentes formes d'aide financière aux études destinées précisément aux pupilles de la province.

Meilleure information et plus de formation pour les conseillers pédagogiques ou les coordonnateurs de l'enseignement œuvrant au sein des bandes : Environ le quart des informateurs clés ont suggéré d'accroître la formation et l'information offertes aux conseillers et aux coordonnateurs. L'importance de cet enjeu a été reconnue par les Premières Nations; par exemple, le *Nicola Valley Institute of Technology* de la Colombie-Britannique n'offre aucun programme à l'intention des coordonnateurs de l'enseignement des Premières Nations. En outre, une personne a souligné que les bourses de la Fondation étaient généralement assez mal connues.

Nécessité d'informer les jeunes des Premières Nations le plus tôt possible : Quelques informateurs clés ont parlé de la nécessité de fournir aux jeunes des Premières Nations de l'information sur les études postsecondaires et sur les façons de financer ces études, assez tôt au cours de leurs années d'études. Non seulement cela permettrait d'aider les jeunes qui terminent leur secondaire 5 à planifier leur avenir, mais en plus, cela aiderait les étudiants qui abandonnent l'école avant d'obtenir leur diplôme à savoir où ils pourront se procurer l'information s'ils décident un jour de reprendre leurs études. Un coordonnateur de l'enseignement des Premières Nations a mentionné, par exemple que « si nous attendons au secondaire 5 pour parler d'aide financière, c'est souvent trop tard ». D'autres ont suggéré de fournir de l'information dès les premières années du secondaire, de telle sorte que la planification des études postsecondaires fasse partie intégrante des années de secondaire. Certains étudiants des Premières Nations qui suivent des études postsecondaires ont mentionné que l'information devrait être fournie à répétition aux jeunes durant toutes leurs années de secondaire, car les étudiants peuvent se poser des questions différentes selon l'année où ils sont rendus.

Utilisation de modèles issus des Premières Nations : Certains informateurs clés ont mentionné qu'il serait bon d'utiliser des modèles pour diffuser l'information. Un informateur a suggéré que les modèles seraient utiles pour inspirer les jeunes des Premières Nations et pour leur permettre de se reconnaître dans le système d'études postsecondaires. Certains étudiants des Premières Nations inscrits à des études postsecondaires ont suggéré que les étudiants ou les diplômés universitaires devraient s'adresser aux jeunes des Premières Nations durant leurs années de secondaire afin de les inciter à poursuivre leurs études et à commencer à planifier leurs études postsecondaires.

Dans une moindre mesure, les salons de l'emploi, les ateliers et les séances d'information ont été suggérés comme moyens efficaces de diffuser l'information.

Sommaire des principales conclusions

Les jeunes des Premières Nations apprennent les possibilités qui existent en matière d'aide financière aux études, principalement par l'entremise de leur famille et de leurs amis et, dans une moindre mesure, par l'entremise des conseillers des collèges et des universités qui œuvrent auprès des étudiants autochtones, ainsi que par l'entremise des professeurs et des conseillers des écoles secondaires. Dans l'ensemble, on a remarqué que le niveau de connaissance et de compréhension de l'aide financière aux études variait au sein des groupes de discussion, et d'un groupe à l'autre.

Les informateurs clés interrogés dans le cadre de cette étude ont souligné un manque général de

connaissance et de compréhension chez les jeunes des Premières Nations, relativement à l'aide financière aux études. Les groupes de discussion ont semblé le confirmer, car peu d'étudiants de niveau secondaire semblaient avoir une solide connaissance des options de financement offertes, en dehors du financement des bandes. Même si de nombreux étudiants ont obtenu plus d'information sur l'aide financière aux études après avoir entrepris des études postsecondaires, beaucoup ont admis qu'ils n'avaient pas activement cherché à s'informer sur la gamme complète des options possibles pendant qu'ils étaient au secondaire. Dans bien des cas, c'est parce que les jeunes présument que le financement offert par leur bande suffira à couvrir le coût des études postsecondaires. Bien qu'un grand nombre d'étudiants aient choisi de demander un prêt étudiant, beaucoup de jeunes hésitent à recourir à de l'aide remboursable pour financer leurs études postsecondaires.

En même temps, la plupart des informateurs clés ont l'impression que la connaissance des options de financement possibles a une incidence sur le désir des jeunes des Premières Nations de faire des études postsecondaires. Les informateurs ont l'impression qu'une connaissance accrue des options de financement qui s'offrent à eux inciterait les jeunes à s'inscrire à des études postsecondaires. Dans l'ensemble, les informateurs clés ont souligné que la promotion et la connaissance de l'aide financière aux études pourraient être améliorées par des rencontres face à face avec les étudiants, par des stratégies de promotion qui s'adressent directement aux jeunes des Premières Nations et par l'utilisation de modèles issus des Premières Nations dans la diffusion de l'information.

Section 5

Accès à l'aide financière aux études

Quels sont les enjeux de l'accès au financement?

Introduction

L'analyse documentaire effectuée dans le cadre de ce projet a permis de cerner certains enjeux concernant l'accès des jeunes des Premières Nations aux différentes sources d'aide financière disponibles. Des études menées par les Affaires indiennes et du Nord Canada et l'Assemblée des Premières Nations ont tenté de démontrer dans quelle mesure le soutien que le gouvernement fédéral apporte aux jeunes des Premières Nations, par l'entremise de son Programme de soutien aux étudiants de niveau secondaire, ne parvenait pas à répondre à la demande croissante, compte tenu de la diminution relative (en dollars indexés) de l'enveloppe du Programme et du nombre accru de jeunes des Premières Nations qui font des études postsecondaires. Cela a pour conséquence qu'un nombre considérable d'étudiants qui demandent une aide financière sont placés sur une liste d'attente. De plus, les bandes et les conseils tribaux des Premières Nations fixent généralement des priorités relativement aux demandeurs auxquels ils vont accorder du financement, en fonction du niveau et du type d'études postsecondaires. Ceux qui se retrouvent dans une catégorie de moindre priorité sont donc désavantagés.

L'analyse documentaire a aussi permis de cerner d'autres enjeux concernant l'accès au financement des bandes. Des recherches précédentes ont révélé que certains enseignants avaient l'impression que le népotisme et le favoritisme pouvaient avoir une

incidence sur la sélection des étudiants qui reçoivent du financement de leur bande pour effectuer leurs études postsecondaires²⁹. De plus, les jeunes des Premières Nations qui ont peu ou pas de contact avec leur nation peuvent être moins susceptibles de demander une aide financière à leur bande, ou être perçus comme ayant moins de chances d'être sélectionnés. Ce groupe comprend, dans certains cas, « les Indiens du projet de loi C 31 », qui sont moins susceptibles que les autres Autochtones d'entretenir des liens étroits avec une communauté des Premières Nations³⁰.

Les enjeux de l'accès à l'aide financière aux études ont été également examinés durant les entrevues et les groupes de discussion tenus dans le cadre de cette étude, comme on le décrit dans cette section.

Accès au financement des bandes

Beaucoup d'étudiants inscrits à des études postsecondaires ont mentionné que la demande en matière de financement des bandes excédait les sommes disponibles. Bien qu'il existe un écart considérable entre les différentes nations autochtones, quelques étudiants ont déclaré que le financement de leur bande avait été interrompu ou coupé à un moment donné au cours de leurs études. On ne sait pas très bien dans quelle mesure ces coupures ou interruptions étaient justifiées en vertu des règlements que le conseil de bande a établis pour

²⁹ R.A Malatest & Associates Ltd., *La population autochtone et l'éducation postsecondaire : Ce que les enseignants ont appris*, Ottawa, 2004, p. 22.

³⁰ *Ibid.*, p. 21.

les étudiants qui reçoivent du financement (des étudiants qui n'assistaient pas aux cours, par exemple, ou qui obtenaient simplement la moyenne). Les étudiants de niveau postsecondaire et les informateurs clés ont mentionné également que les bandes n'avaient pas suffisamment d'argent pour soutenir tous les étudiants potentiels. Cela fait que les étudiants se retrouvent souvent sur des listes d'attente. Les informateurs ont souligné que le montant avait été plafonné, mais que la demande de financement était plus élevée que jamais. Un représentant du gouvernement a mentionné qu'il y avait environ 1 000 étudiants des Premières Nations sur la liste d'attente du Programme de soutien aux étudiants du niveau secondaire en Saskatchewan. Il a été mentionné à maintes reprises que la pertinence du financement offert dans le cadre du Programme variait d'une nation à l'autre.

Les jeunes des Premières Nations qui ne sont pas inscrits, ou qui sont inscrits mais qui ne font pas partie d'une bande (à la suite du projet de loi C 31), ne peuvent demander du financement des bandes. Même parmi les étudiants qui sont liés à une Première Nation, le degré d'accessibilité au financement des bandes varie. Les informateurs clés et les jeunes ont souvent mentionné que les jeunes des Premières Nations qui vivent dans les réserves avaient plus facilement accès au financement des bandes que ceux qui vivent à l'extérieur des réserves. Comme on l'a mentionné précédemment, c'est en partie attribuable au fait que les étudiants vivant dans les réserves ont davantage accès à l'information. Il a été mentionné à plusieurs reprises également que les jeunes admissibles qui vivent dans les réserves ont plus de chances d'être sélectionnés pour obtenir du financement des bandes, car ils ont des liens plus étroits avec leur bande. Un informateur clé a expliqué que « les jeunes vivants dans les réserves sont mieux connus des directeurs de l'enseignement de leurs communautés, alors ils peuvent plus facilement accéder au financement des bandes ».

Un étudiant inscrit à des études postsecondaires en Saskatchewan, qui a obtenu le statut d'Indien inscrit en vertu du projet de loi C 31, a mentionné qu'il avait été plus difficile pour lui d'obtenir l'aide de

la bande pour payer ses études, mais qu'il avait fini par l'obtenir.

Quelques jeunes ont mentionné que certaines communautés autochtones exigeaient une durée minimale de résidence dans la réserve pour avoir droit au financement des bandes, qui peut varier de six mois à deux ans. D'autres ont mentionné que le financement des bandes était conditionnel à ce qu'ils remboursent une partie de la somme obtenue, ou qu'ils travaillent dans la réserve une fois les études terminées.

Beaucoup de jeunes ont déclaré que le népotisme et le favoritisme jouaient un rôle dans le processus de sélection des étudiants qui obtiennent du financement dans leur bande. Bien qu'il soit difficile d'établir si les étudiants parlaient par expérience ou s'ils relaient des histoires racontées par des membres de leur famille ou par des amis, beaucoup d'entre eux croient qu'il y a du favoritisme :

« Si tu connais quelqu'un dans la bande, ou si tu es parent avec quelqu'un de bien placé, tu vas obtenir ce que tu veux... »

« Tu dois connaître quelqu'un là-dedans [la bande] pour qu'il défende tes intérêts. »

Un petit nombre d'étudiants ont eu l'impression que leur communauté avait fait preuve de discrimination à leur égard, à cause des mauvais résultats scolaires obtenus par un membre de leur famille dans le passé et que cela avait influencé la décision de la bande de ne pas les aider financièrement. On ne sait pas, toutefois, dans quelle mesure cette impression peut être attribuable à une mauvaise compréhension du processus de décision ou des critères d'admissibilité édictés par la communauté.

Les informateurs clés ont mentionné également que le favoritisme, réel ou perçu, peut faire en sorte que certains étudiants des Premières Nations n'ont pas accès au financement des bandes. Quelques informateurs ont exprimé des inquiétudes relativement au manque de transparence du financement offert par les bandes et à la qualité de sa gestion. Un informateur a mentionné que « certaines [communautés des Premières Nations] abusent du processus; d'autres respectent les règlements ».

Des jeunes ont mentionné à quelques reprises que, compte tenu des sommes limitées dont disposent les bandes pour le financement, elles exigent des étudiants qui obtiennent du financement qu'ils maintiennent un certain niveau de résultats et qu'ils restent inscrits à temps plein. Les étudiants qui ne respectent pas la moyenne établie ou qui passent à des études à temps partiel courent le risque qu'on coupe leur aide financière afin d'aider d'autres étudiants. Quelques étudiants ont déclaré qu'ils aviseraient personnellement les étudiants du niveau secondaire qu'ils doivent être bien certains du programme d'études postsecondaires qu'ils veulent suivre avant de demander du financement des bandes, car il est difficile de s'assurer de recevoir de l'aide quand on quitte un programme.

Beaucoup d'informateurs clés ont mentionné que les limites du budget dont disposent les bandes pour financer les études postsecondaires peuvent souvent faire en sorte qu'on refuse d'accorder une aide financière aux étudiants plus âgés, ou aux étudiants qui ont des enfants, au profit des étudiants qui sortent du secondaire ou qui n'ont pas d'enfants. De plus, quelques étudiants qui en sont à la fin de leurs études de premier cycle ont mentionné qu'ils avaient peu de chances d'obtenir du financement pour leurs études de deuxième cycle, car la politique de leur bande est de financer les études de premier cycle seulement.

Quelques informateurs clés ont également mentionné que les bandes disposent d'une somme limitée pour financer la formation d'appoint après les études secondaires. Comme beaucoup de jeunes ont besoin d'une formation d'appoint avant d'entreprendre des études postsecondaires, on considère qu'ils ont moins de chances d'accéder à des études collégiales et universitaires. Quelques étudiants ont mentionné que le financement des bandes n'était pas disponible pour ceux qui souhaiteraient étudier dans des établissements privés.

Le processus de demande

On a demandé aux jeunes et aux informateurs clés quel était le degré de convivialité du processus de demande de financement des bandes.

Les jeunes avaient des opinions variées à ce sujet. Dans l'ensemble, il semble que le fait de vivre loin de la communauté qui administre le financement complique le processus de demande. Quelques jeunes ont mentionné avoir eu de la difficulté à obtenir l'information au moment opportun et à joindre les administrateurs. D'autres ont déclaré qu'ils n'avaient pas eu de nouvelle de leur demande de financement avant d'être passablement avancés dans le processus d'inscription à l'université ou au collège, ce qui fait qu'ils ont dû entreprendre les démarches pour commencer leurs cours avant d'avoir obtenu la confirmation qu'ils auraient du financement. C'est problématique, comme l'a mentionné un étudiant : « C'est assez difficile de passer à travers le processus... j'ai appris une semaine seulement avant de commencer mes cours que j'allais obtenir du financement. » D'autres ont eu l'impression qu'ils devaient passer pas mal de temps à appeler et à « harceler » l'administrateur responsable du financement des études postsecondaires dans leur bande. D'après les commentaires de certains étudiants, certains administrateurs sont parfois mal préparés ou peu compétents pour ce genre de travail, mais certains autres sont efficaces. Une étudiante a mentionné qu'elle avait recueilli les signatures d'autres étudiants financés par la bande et envoyé une lettre au conseil de bande pour se plaindre de la façon dont le financement était administré; il semble que cette initiative ait donné lieu à des changements positifs.

De façon générale, le processus de demande de financement des bandes est perçu comme étant raisonnablement convivial par les informateurs clés. Il a été mentionné à plusieurs reprises que les jeunes qui vivent dans les réserves recevaient une aide suffisante de la part des responsables pour effectuer leur demande. De plus, bon nombre des informateurs ont mentionné que les jeunes recevaient souvent de l'aide de personnes qu'ils connaissent, ce qui peut contribuer à faciliter le processus.

D'autres informateurs clés croient, au contraire, que le processus de demande n'est pas convivial. Plusieurs informateurs ont mentionné que le processus n'était pas cohérent et qu'il variait d'une bande

à l'autre, et même d'une année à l'autre, ce qui peut créer de la confusion chez les demandeurs. Un petit nombre d'informateurs ont mentionné que le degré de convivialité du processus variait, selon que le jeune vivait dans une communauté des Premières Nations ou à proximité et qu'il avait accès ou non au soutien offert par la bande.

Accès aux prêts pour études

Bien que le nombre d'étudiants des Premières Nations inscrits au postsecondaire qui ont demandé ou obtenu un prêt étudiant soit comparativement peu élevé, certains enjeux relatifs à l'accès à ces prêts ont été abordés.

Le processus de demande

Quelques étudiants des Premières Nations inscrits à des études postsecondaires ont trouvé que le processus de demande de prêts étudiants était simple, tandis que d'autres ont exprimé des critiques et des frustrations. Dans certains cas, la frustration provenait de l'impossibilité perçue de suivre l'état de la demande dans le système. Quelques étudiants ont eu l'impression de ne pas recevoir suffisamment d'information, par exemple, quand ils ont voulu savoir si la demande avait été reçue, si les renseignements étaient complets et à quelle étape du traitement leur demande était rendue dans le système. Un étudiant a mentionné que ce manque d'information lui avait causé des problèmes quand est venu le temps pour lui de décider s'il devait ou non se chercher un emploi pour l'année scolaire.

Les jeunes ont mentionné un manque de soutien individuel pour les jeunes des Premières Nations intéressés à demander un prêt étudiant. Comme l'a mentionné un étudiant du postsecondaire : « J'aurais apprécié avoir une véritable personne à qui parler. » Certains ont mentionné que le processus de demande de prêt étudiant pourrait être simplifié par la mise en place d'un processus de demande en ligne

(même si un système de demande en ligne existe déjà). D'autres ont indiqué avoir soumis leur demande en ligne, et ils ont trouvé cette méthode efficace. Quelques étudiants qui ont obtenu un prêt étudiant ont parlé de la non-pertinence d'exiger que leurs parents remplissent une partie du formulaire de demande, car leurs parents ont eu de la difficulté ou quelque appréhension à le faire.

Selon une majorité des informateurs clés, le processus de demande de prêt étudiant n'est pas convivial pour les jeunes des Premières Nations. Ils ont trouvé que le formulaire était compliqué à remplir et qu'on y demandait beaucoup de renseignements. Plusieurs informateurs ont mentionné que les jeunes devaient fournir sur le formulaire des renseignements financiers, fiscaux et bancaires qu'ils ne possèdent peut-être pas, ou qu'ils hésitent à partager. Un grand nombre de jeunes ont abondé dans le même sens.

Un petit nombre d'informateurs clés ont mentionné que les étudiants qui demandent un prêt devaient fournir de l'information sur leur budget, ce qui peut se révéler difficile pour un jeune des Premières Nations qui quitte sa communauté pour aller étudier en ville, car il est possible qu'il soit totalement ignorant du coût de la vie.

Les critères d'admissibilité

Les informateurs clés étaient assez également partagés quant à la pertinence des critères d'admissibilité aux prêts étudiants pour les jeunes des Premières Nations. Selon certains, le système est équitable, puisque les prêts sont accordés selon les besoins financiers démontrés. D'autres ont trouvé les critères financiers trop « noirs ou blancs », alors que certains jeunes des Premières Nations se situent plutôt dans une zone « grise ». Un des informateurs clés a déclaré : « ... un couple marié qui gagne ensemble suffisamment d'argent pour subvenir à ses besoins [peut très bien ne pas] avoir les moyens de payer les études d'un des époux ou d'un enfant à charge. »

Accès aux bourses d'études ou aux bourses d'entretien

Dans l'ensemble, pour les jeunes des Premières Nations, l'accès aux bourses d'études semble être limité par un manque de connaissance et par des problèmes d'accès à l'information, comme on l'a mentionné dans la section précédente. Quelques étudiants ont déclaré qu'ils avaient demandé une bourse d'études, mais qu'elle leur avait été refusée sans qu'ils sachent très bien pourquoi.

Beaucoup d'étudiants ont déclaré qu'ils n'avaient pas demandé de bourses d'études, car leurs résultats scolaires n'étaient pas assez bons. D'autres ont mentionné qu'ils n'avaient pas l'expérience de service communautaire ou de bénévolat requise; un des jeunes a déclaré qu'il était difficile de trouver le temps nécessaire pour faire du bénévolat quand on élève des enfants et qu'on travaille. Une étudiante, mère d'un jeune enfant, a eu ce commentaire : « J'ai tellement d'autres choses à faire... »

D'autres trouvaient que leurs compétences en rédaction n'étaient pas suffisantes, dans le cas des demandes de bourses auxquelles il faut joindre un échantillon d'écriture. Ce commentaire a été émis également par quelques étudiants non autochtones. Quelques étudiants des Premières Nations ont mentionné qu'un trop grand nombre des bourses d'études offertes sont liées à un domaine précis et qu'il n'en existe pas pour le domaine d'études qu'ils ont choisi.

Quelques étudiants ont trouvé les formulaires de demande intimidants et trop difficiles à comprendre. Un étudiant a déclaré : « Il faut fournir tellement de renseignements, ce n'est pas croyable. Il y avait... dix pages à remplir. »

La majorité des informateurs clés ont trouvé que les bourses d'études n'étaient pas conviviales. Beaucoup d'entre eux ont indiqué qu'un grand nombre de bourses avaient des critères d'admissibilité qui ne tenaient pas compte de la culture et de la situation des membres des Premières Nations. Ainsi, certaines bourses d'études sont accordées en fonction d'une expérience de bénévolat et beaucoup ne sont pas offertes aux étudiants à temps partiel. Une minorité d'informateurs ont déclaré que le processus de demande était convivial, car les formulaires étaient généralement courts et la sélection n'était pas seulement fondée sur les résultats scolaires.

Quelques jeunes ont mentionné que les bourses d'études semblaient s'adresser principalement aux étudiants qui passent directement de l'école secondaire au collège ou à l'université, ce qui est rarement le cas chez les étudiants des Premières Nations. Un informateur clé a souligné que les jeunes des Premières Nations venaient souvent d'une culture qui valorise l'humilité et qu'ils pourraient ne pas être à l'aise de parler d'eux-mêmes avec confiance comme l'exigent parfois les bourses d'études. Plusieurs informateurs n'étaient pas d'accord avec cette idée, par contre, et ils ont mentionné que les bourses qui s'adressent aux jeunes des Premières Nations étaient souvent pertinentes, car elles tiennent compte de facteurs qui vont au-delà de la moyenne des résultats scolaires. Un informateur clé a souligné que les formulaires de demande de bourses d'études créés par des organismes des Premières Nations étaient généralement conviviaux. Un autre informateur a indiqué que les enseignants invitaient souvent un étudiant à soumettre une demande pour une bourse qu'ils connaissaient et qu'ils aidaient l'étudiant à remplir sa demande.

Un informateur clé trouve que les pourvoyeurs de bourses d'études tendent à favoriser ceux qui entrent à l'université plutôt qu'au collège, mais il croit que les étudiants les plus susceptibles d'aider les communautés des Premières Nations sont ceux qui font des études collégiales puisque les diplômés universitaires sont peu susceptibles de retourner dans leur communauté après leurs études.

Comme la plupart des informateurs clés ont l'impression que les jeunes ne sont généralement pas au courant des bourses offertes par la Fondation, il y a eu peu de commentaires sur la facilité ou la difficulté pour les jeunes de demander une de ces bourses. Quelques informateurs clés trouvent tout de même que les critères d'admissibilité aux bourses de la Fondation ne sont pas équitables pour les jeunes des Premières Nations, car ces derniers sont généralement moins susceptibles d'obtenir un prêt pour études.

Beaucoup d'informateurs clés ont mentionné que le processus de demande d'un prêt bancaire ou d'une marge de crédit n'était pas convivial, car les jeunes sont souvent intimidés par ce processus, leur cote de solvabilité n'est pas très élevée ou ils n'ont personne pour co-signer le prêt.

Sommaire des principales conclusions

L'accès des jeunes des Premières Nations aux différentes sources d'aide financière aux études est considéré compliqué, pour un grand nombre de facteurs différents. Par exemple, les jeunes des Premières Nations ne sont pas tous admissibles au financement des bandes. En outre, le financement des bandes n'a pas été suffisant ces dernières années pour répondre à la demande, ce qui fait que quelques étudiants se sont retrouvés sur des listes d'attente. Le processus de demande relatif au financement des bandes peut varier considérablement entre les Premières Nations, et les jeunes qui ne résident pas dans les communautés trouvent souvent que le processus de demande est plus compliqué.

De façon similaire, les jeunes des Premières Nations trouvent souvent que le processus de demande de prêts étudiants est compliqué, et beaucoup d'entre eux considèrent comme une source de frustration l'impossibilité de connaître l'état de la demande ou de recevoir une aide individuelle pour remplir la demande. Certains jeunes des Premières Nations ont mentionné quelques problèmes pouvant entraver l'accès aux bourses d'études et aux autres types d'aide financière, y compris l'impossibilité de faire du bénévolat et les difficultés qu'entraînent les éléments de rédaction des demandes.

Section 6

Adéquation de l'aide financière aux études

Les sommes accordées aux étudiants qui obtiennent une aide financière aux études sont-elles suffisantes?

Introduction

L'analyse documentaire effectuée dans le cadre de cette étude a permis de cerner certains enjeux relatifs à l'adéquation des sources d'aide financière aux études offertes aux jeunes des Premières Nations. Les données disponibles révèlent que le coût des études postsecondaires a considérablement augmenté au Canada durant les deux dernières décennies, les frais d'inscription aux études de premier cycle ayant augmenté de 99 p. cent en moins de dix ans. Durant la même période, l'aide financière offerte par le gouvernement fédéral aux étudiants autochtones a augmenté de seulement 23 p. cent, tandis que les sommes versées par le Programme canadien de prêts étudiants ont augmenté en moyenne de 45 p. cent. La recherche sur l'adéquation de ce programme laisse entendre que les sommes allouées ne sont pas appropriées pour les étudiants des Premières Nations, compte tenu des coûts élevés qu'entraînent les études postsecondaires pour ces étudiants (en raison du déplacement, de la présence de personnes à charge, etc.).

La présente section examine la pertinence des différentes sources d'aide financière aux études, telle qu'elle est perçue par les informateurs clés et les groupes de discussion.

Adéquation du financement des bandes

À quelques exceptions près, tous les informateurs clés considèrent que le financement des bandes offert par l'entremise du Programme de soutien aux étudiants de niveau postsecondaire ne suffit pas à répondre à la demande des jeunes des Premières Nations. Comme on l'a mentionné dans la section précédente, le nombre de jeunes qui demandent de l'aide chaque année en vertu de ce programme dépasse la capacité du programme, ce qui fait que beaucoup d'entre eux se retrouvent sur des listes d'attente.

Le manque de fonds semble avoir pour conséquence que les étudiants reçoivent parfois une somme insuffisante pour couvrir toutes leurs dépenses pendant qu'ils sont aux études. Parmi les groupes de discussion formés d'étudiants des Premières Nations inscrits à des études postsecondaires, beaucoup de participants ont parlé de la difficulté de joindre les deux bouts, même avec le financement des bandes. Les étudiants ont maintes fois mentionné que c'était une erreur de croire que le financement des bandes était suffisant pour couvrir toutes les dépenses liées aux études. En fait, bon nombre des étudiants de niveau postsecondaire consultés dans le cadre de cette étude qui ont obtenu du financement de leur bande ont également eu

recours à d'autres sources de financement ou pris un emploi pour le compléter. Bien que les étudiants utilisent généralement le financement des bandes comme principale source de financement, ils sont nombreux à travailler, à utiliser les économies réalisées grâce à un emploi d'été ou à recevoir de l'argent de la famille ou d'un conjoint pour le compléter. Un étudiant de niveau universitaire a cherché d'autres sources de revenu, comme un emploi à temps partiel ou une bourse, après avoir obtenu du financement de la bande; il aurait considéré l'idée de demander un prêt seulement si ces sources de financement additionnelles n'avaient pas été suffisantes. Quelques étudiants ont expliqué qu'ils avaient eu recours à une soupe populaire ou à une banque alimentaire alors qu'ils recevaient du financement des bandes.

Quelques étudiants du postsecondaire ont mentionné que, même si le financement des bandes ne suffisait pas toujours à couvrir toutes leurs dépenses, ils avaient hésité à chercher d'autres sources de financement, comme un emploi, une bourse ou un prêt. Beaucoup d'entre eux ont déclaré que, si leur bande apprenait que l'étudiant avait accès à d'autres sources de financement, elle déduirait un montant équivalent de la somme accordée, mais, d'après les propos des étudiants, cette politique varie d'une bande à l'autre. D'autres ont déclaré éviter ce problème en s'abstenant d'informer la bande qu'ils avaient obtenu du financement additionnel.

Plusieurs étudiants ont mentionné que leurs bandes leur avaient dit que le financement accordé suffirait à couvrir l'ensemble de leurs dépenses, ce qui s'est révélé faux. Plusieurs étudiants du postsecondaire étaient d'accord pour dire que les bandes étaient, selon les mots de l'un d'entre eux, « inconscientes des coûts que représentent les études ». Un petit nombre d'étudiants de niveau postsecondaire aurait souhaité que le financement accordé par la bande soit suffisamment souple pour tenir compte des coûts du logement et d'autres dépenses.

Quelques étudiants ont mentionné que la façon dont le financement est alloué compliquait le paiement des coûts initiaux plus importants, comme le paiement du premier et du dernier mois de loyer. Un autre étudiant a mentionné que le financement des bandes ne suffisait pas à couvrir certaines des dépenses additionnelles auxquelles doivent faire face les étudiants ayant une incapacité. Quelques autres trouvent qu'il serait plus approprié de recevoir des chèques aux deux semaines plutôt qu'une fois par mois, car les étudiants pourraient mieux gérer leur budget s'ils recevaient de plus petites sommes plus fréquemment.

Les étudiants du postsecondaire ont mentionné à quelques reprises qu'ils auraient souhaité avoir plus d'information sur les « coûts cachés » avant de commencer leurs études collégiales ou universitaires. Beaucoup ont été surpris des coûts que représente le fait de vivre seul, y compris le coût des services publics, des cartes d'autobus et même de l'épicerie. De plus, les coûts des outils et du matériel liés au programme d'études, et même de la réservation d'une place, étaient en grande partie inattendus et élevés. Un étudiant a fait remarquer : « J'ai dû payer 200 \$ pour réserver ma place [dans mon programme]. Personne ne m'avait averti. » Un autre étudiant, qui recevait une formation dans les métiers, a mentionné que le financement des bandes ne couvrait pas le coût du matériel dont il avait besoin pour ce programme, y compris les gants de soudeur et d'autres types d'équipement.

Beaucoup d'informateurs clés ont considéré que les sommes allouées actuellement ne suffisaient pas à couvrir le coût de la vie, y compris les dépenses liées à l'achat de livres et aux services de garde. Un informateur a souligné que les étudiants devaient souvent contracter des prêts, en plus du financement provenant de la bande. En Colombie Britannique, plusieurs informateurs clés ont déclaré que le coût de la vie dans le Lower Mainland avait une incidence sur la pertinence des sommes allouées, car le financement des bandes ne tient pas compte de la variation du coût de la vie selon la région.

Beaucoup d'étudiants aux études postsecondaires ont mentionné qu'ils avaient subi des interruptions dans le financement des bandes. Par exemple, un étudiant qui passe aux études à temps partiel, ou qui ne maintient pas une certaine moyenne, risque de perdre l'aide qu'il recevait. Quelques jeunes ont dit que cela représentait un dilemme, car les deux situations peuvent entraîner la perte d'une partie ou de la totalité du financement des bandes.

Adéquation des prêts pour études

Parmi les étudiants des Premières Nations inscrits à des études postsecondaires qui ont obtenu un prêt étudiant, certains ont trouvé que le montant reçu n'était pas suffisant. C'est un commentaire qu'ont eu certains étudiants qui sont parents de plus d'un enfant. Selon un ancien étudiant de niveau postsecondaire : « Avec 900 \$ par mois, vous aurez une place pour vivre mais, d'un point de vue réaliste, vous n'aurez rien à manger, pas de meubles, etc. » Quelques étudiants non autochtones du postsecondaire ont déclaré eux aussi que le montant de leur prêt étudiant n'était pas adéquat, surtout dans le cas des étudiants qui vivent dans des villes où le coût de la vie est plus élevé, comme à Vancouver.

Les étudiants ont également parlé des exigences relatives au remboursement du prêt dans le cas d'études à temps partiel. Selon un d'entre eux, les étudiants doivent payer les intérêts du prêt pour études à temps partiel (contrairement au prêt pour études à temps plein) pendant qu'ils sont aux études. Compte tenu du fait que la plupart des bandes ne financent pas les études postsecondaires à temps partiel, les jeunes qui songent à demander un prêt, en dernier ressort, pourraient être dissuadés de le faire à cause de l'absence d'exonération d'intérêts sur ces prêts.

Même si beaucoup d'informateurs clés ont souligné que les étudiants des Premières Nations n'avaient généralement pas recours aux prêts étudiants pour payer leurs études postsecondaires,

bon nombre des informateurs ont l'impression, à l'instar des jeunes des Premières Nations, que les sommes prêtées ne sont pas adéquates. De manière plus précise, les informateurs ont trouvé que le financement n'était pas suffisant pour couvrir le coût de la vie et du transport, de même que les coûts que doivent défrayer les étudiants qui ont plus d'un enfant à charge.

Une minorité d'informateurs clés ont trouvé que le montant des prêts étudiants était adéquat, et que les jeunes des Premières Nations recevaient généralement suffisamment d'argent pour subvenir à leurs besoins.

Adéquation des bourses

Les étudiants et les informateurs clés ont trouvé généralement qu'il y avait beaucoup de bourses disponibles pour les jeunes des Premières Nations. Par contre, ces bourses ne peuvent à elles seules suffire à financer adéquatement les études postsecondaires. D'abord, beaucoup de jeunes ne connaissent pas l'existence de ces bourses. Comme l'a dit un conseiller en études postsecondaires : « Le problème est que les étudiants ne demandent pas ces bourses. » Un autre conseiller a déclaré : « Bon nombre des bourses sont sous utilisées. » Ensuite, les montants des bourses sont généralement trop limités pour être considérés comme la source principale de financement des études postsecondaires; ils sont plutôt considérés comme une source additionnelle d'aide financière.

De plus, beaucoup d'étudiants disent qu'ils voient à leurs finances au jour le jour et que les bourses ne répondent pas à leurs besoins financiers immédiats. Ce type d'aide financière exige des étudiants qu'ils évaluent leur situation financière et qu'ils fassent une demande à l'avance. Beaucoup de jeunes ont déclaré que, lorsqu'ils ont découvert l'existence des bourses disponibles, il était trop tard pour faire une demande.

Un petit nombre d'informateurs clés ont mentionné que beaucoup de bourses s'adressaient précisément aux membres des Premières Nations. L'un d'entre eux a indiqué que les étudiants qui réussissent pouvaient obtenir une somme considérable grâce aux bourses.

Coûts du transport et des services de garde

Beaucoup de jeunes des Premières Nations font leurs études collégiales ou universitaires dans des établissements situés à une distance considérable de leurs communautés. Beaucoup de jeunes ont parlé du manque de financement nécessaire pour payer les coûts qu'occasionne le transport de retour à la maison durant la période des Fêtes ou à la fin de l'année scolaire. Comme beaucoup d'étudiants de niveau postsecondaire laissent derrière eux des conjoints ou des proches pour poursuivre leurs études, la question du transport est d'une grande importance pour eux. Le coût élevé du transport constitue un problème encore plus aigu pour les étudiants des communautés du Nord et de régions éloignées. De plus, les jeunes qui viennent de communautés accessibles par avion ne peuvent pas facilement transporter leurs meubles et leurs autres biens, et ils doivent acheter passablement de nouveaux articles quand ils commencent le collège ou l'université.

Beaucoup d'informateurs clés ont mentionné que les sources de financement offertes aux étudiants ne tenaient pas compte du coût des soins des enfants. C'est un facteur particulièrement dissuasif dans le cas des études postsecondaires, car bon nombre de jeunes doivent quitter leur réseau de soutien, comme la famille et le conjoint, s'ils désirent poursuivre leurs études. Le coût des services de garde et des soins de la famille sont généralement perçus comme étant élevés, comparativement aux sommes que reçoivent les étudiants. Un informateur clé a souligné : « Le système n'est pas conçu pour soutenir les étudiants qui ont une famille. » Comme beaucoup d'étudiants des Premières Nations inscrits à des études postsecondaires sont des adultes avec enfants, le problème semble plus aigu pour eux. Par contre, les informateurs ont également mentionné que les étudiants adultes étaient généralement mieux outillés, à cause de leur expérience de vie et de leur motivation, pour réussir leurs études collégiales et universitaires.

Sommaire des principales conclusions

Dans l'ensemble, les étudiants et les informateurs clés ont trouvé que la demande en matière de financement des bandes excédait les fonds disponibles et que les sommes allouées par étudiant étaient souvent insuffisantes pour couvrir les frais d'inscription et les frais de subsistance. De plus, les discussions avec les étudiants et les informateurs clés ont confirmé les résultats des recherches menées précédemment, résultats selon lesquels les étudiants des Premières Nations sont loin d'avoir accès aux prêts aussi facilement que les étudiants non autochtones.

Les informateurs clés ont trouvé dans l'ensemble qu'il y a beaucoup de bourses disponibles pour les jeunes des Premières Nations. Par contre, ces bourses ne suffisent pas à elles seules à financer adéquatement les études postsecondaires. Les étudiants et les informateurs clés pensent que la présence d'une personne pour guider les étudiants dans le processus de demande pourrait jouer un rôle déterminant dans la demande d'aide financière aux études.

Finalement, les étudiants de niveau postsecondaire ont mentionné à quelques reprises qu'ils auraient aimé avoir plus d'information sur les « coûts cachés » des études postsecondaires, comme les coûts liés aux livres scolaires, à la réservation d'une place dans le programme et à l'équipement.

Section 7

Dernières observations et recommandations

Dernières observations

Dès le départ, ce projet a posé une importante question qui a orienté la méthodologie et l'étendue de la recherche : Dans quelle mesure l'attitude et le comportement des jeunes des Premières Nations face au financement des études postsecondaires sont-ils différents de ceux des autres jeunes provenant de régions ou de contextes socioéconomiques comparables? Autrement dit, peut-on dire que les jeunes des Premières Nations ont une attitude et un comportement semblables quand il est question de financement des études postsecondaires? Selon la recherche effectuée dans le cadre de ce projet, il semble qu'il existe en effet des facteurs culturels, sociaux et économiques qui distinguent l'utilisation que font les Premières Nations de l'aide financière aux études de celle qu'on remarque chez les jeunes non autochtones.

Bien que les étudiants des Premières Nations doivent souvent faire face à des défis qui sont similaires à ceux des étudiants en général, la recherche souligne plusieurs situations et facteurs qui ont une incidence sur la perception et sur les décisions des jeunes des Premières Nations en matière de financement des études postsecondaires.

En voici une description :

- la perception culturelle qui entoure le but des études postsecondaires et la mesure dans laquelle les jeunes des Premières Nations considèrent les études postsecondaires comme un moyen d'améliorer la vie de leur famille et de leur communauté;
- la mesure dans laquelle les études postsecondaires sont un concept relativement nouveau et « inconnu » pour beaucoup de familles des Premières Nations. Ainsi, de nombreux étudiants des Premières Nations ne peuvent compter sur l'aide de membres de la famille ou d'autres personnes pour les aider à planifier et à financer leurs études postsecondaires. De plus, les jeunes des Premières Nations n'ont pas le même sentiment de confiance et de droit relativement au régime d'études postsecondaires, ce qui peut les empêcher de demander un autre type d'aide financière aux études, comme les bourses;
- la voie non linéaire que suivent les étudiants des Premières Nations (l'ordre actuel des sources d'aide financière aux études est basé sur une progression linéaire « traditionnelle » dans le système d'éducation secondaire et postsecondaire, mais il arrive fréquemment que les étudiants des Premières Nations quittent et réintègrent le système à différentes étapes de leur vie, ce qui affaiblit leurs liens avec les conseillers pédagogiques et les autres réseaux de soutien et d'information qui pourraient les renseigner sur l'aide financière aux études);
- le sentiment historique de méfiance et de détachement que le gouvernement et les autres bureaucraties suscitent chez les peuples des Premières Nations;
- la faiblesse ou la non-pertinence de l'infrastructure (physique et humaine) qui relie les communautés des Premières Nations aux sources d'information extérieures relativement aux études postsecondaires;

- l'aversion pour la dette que ressentent beaucoup de membres des Premières Nations, qui limite leur intérêt envers l'aide financière remboursables. Cette aversion est souvent le résultat direct de possibilités économiques plus limitées dans les communautés des Premières Nations;
- la certitude qu'ont les membres des Premières Nations que le financement des études postsecondaires est un droit conféré par traité et, en même temps, l'apparente incapacité du gouvernement fédéral de remplir le rôle qu'on lui attribue comme principale source de financement des études postsecondaires des peuples des Premières Nations;
- l'existence du financement des bandes, qui a pour effet de dissuader les jeunes des Premières Nations d'explorer les autres options (p. ex. de prévoir un plan B), même s'il est fréquent que le financement des bandes ne soit pas disponible ou qu'il soit insuffisant;
- la mesure dans laquelle les membres des Premières Nations sont plus susceptibles de faire des études postsecondaires une fois qu'ils sont adultes, souvent avec des enfants à charge, et par conséquent de faire face à des coûts plus élevés.

En même temps, la recherche a démontré que les jeunes des Premières Nations ne formaient pas un groupe homogène. Toute tentative d'isoler une attitude ou un comportement propre aux Premières Nations sera compliquée par les nombreuses différences qui existent entre les communautés du Manitoba, de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique. Mises à part les nombreuses différences résultant des contextes géographique et économique qui existent entre et à l'intérieur même des provinces, les jeunes des Premières Nations ont des choix différents à faire et vivent des situations différentes, selon leur proximité avec les communautés des Premières Nations et leurs bandes, et les liens qu'ils entretiennent avec elles. Bien que beaucoup des jeunes des Premières Nations qui grandissent dans les grands centres urbains vivent les mêmes expériences et ont les mêmes comportements que

les jeunes non autochtones, ceux qui proviennent de communautés des Premières Nations éloignées ont souvent l'impression que le monde des études postsecondaires n'a rien à voir avec ce qu'ils connaissent. Ce rapport tente de démêler certains des problèmes auxquels doivent faire face les différents groupes de jeunes des Premières Nations, tout en reconnaissant qu'il existe de nombreuses différences entre les personnes et entre les communautés.

L'analyse des groupes de discussion et des entrevues avait pour objet de découvrir s'il existait des différences entre les provinces. On a remarqué quelques différences, mais peut-être moins qu'on ne s'y attendait. D'abord, le coût de la vie varie d'une province à l'autre et au sein d'une même province, mais il semble que ce soit un problème encore plus marqué en Colombie-Britannique et en Saskatchewan. Le coût de la vie dans le Lower Mainland, en Colombie-Britannique, constitue un obstacle important pour bon nombre des jeunes des Premières Nations inscrits à des études postsecondaires dans cette région; de plus, cette province est celle où l'on trouve les écarts les plus considérables entre le coût de la vie des régions rurales ou éloignées et celui des zones urbaines du Sud. En Saskatchewan, l'augmentation du coût de la vie et la difficulté de trouver un logement abordable dans les villes semblaient être des problèmes relativement nouveaux mais de plus en plus préoccupants.

La recherche visait à examiner plus en profondeur la situation des membres des Premières Nations dans les trois provinces de l'Ouest canadien. Ces provinces ont en commun d'avoir d'importantes populations des Premières Nations et une variété d'établissements et de systèmes pour soutenir ces populations. L'applicabilité des résultats de la recherche aux jeunes des Premières Nations des autres régions du Canada n'est pas connue et serait un sujet intéressant d'une future recherche. D'autres études pourraient examiner de la même façon les facteurs qui influent sur l'utilisation de l'aide financière aux études par les jeunes Métis et Inuit ainsi que sur les jeunes des Premières Nations des communautés du Nord.

Recommandations visant à améliorer l'aide financière aux études pour les jeunes des Premières Nations

On a demandé aux informateurs clés de suggérer des façons d'améliorer l'efficacité du système de financement et d'aide financière aux études. Bien qu'ils aient fait de nombreuses suggestions, elles peuvent dans l'ensemble être regroupées dans les cinq principaux domaines suivants :

Augmentation des ressources humaines ou amélioration de la formation du personnel chargé de renseigner les jeunes des Premières Nations relativement au financement des études postsecondaires – Beaucoup d'informateurs clés ont mentionné que les personnes qui fournissent des conseils et de l'information aux étudiants des Premières Nations doivent être mieux formés et soutenus.

Intégration de cours sur la planification de la carrière et des études dans le programme d'enseignement – Les étudiants devraient être renseignés sur les études postsecondaires dès l'école primaire, de sorte qu'elles s'enracinent dans leurs aspirations et dans leurs plans.

Augmentation des possibilités de financement pour les étudiants des Premières Nations – Quelques informateurs clés pensent qu'il faudrait augmenter le nombre de bourses d'études et de bourses d'entretien qui s'adressent spécifiquement aux jeunes des Premières Nations.

Intégration de modèles dans les programmes – Quelques informateurs clés croient que le recours à des modèles serait bénéfique pour les jeunes des Premières Nations, afin qu'ils puissent se reconnaître dans le système des études postsecondaires. Un informateur a suggéré, par exemple, que des conditions pourraient être rattachées à certaines formes de financement afin que les récipiendaires aient l'obligation d'agir comme mentor auprès des jeunes de leur communauté.

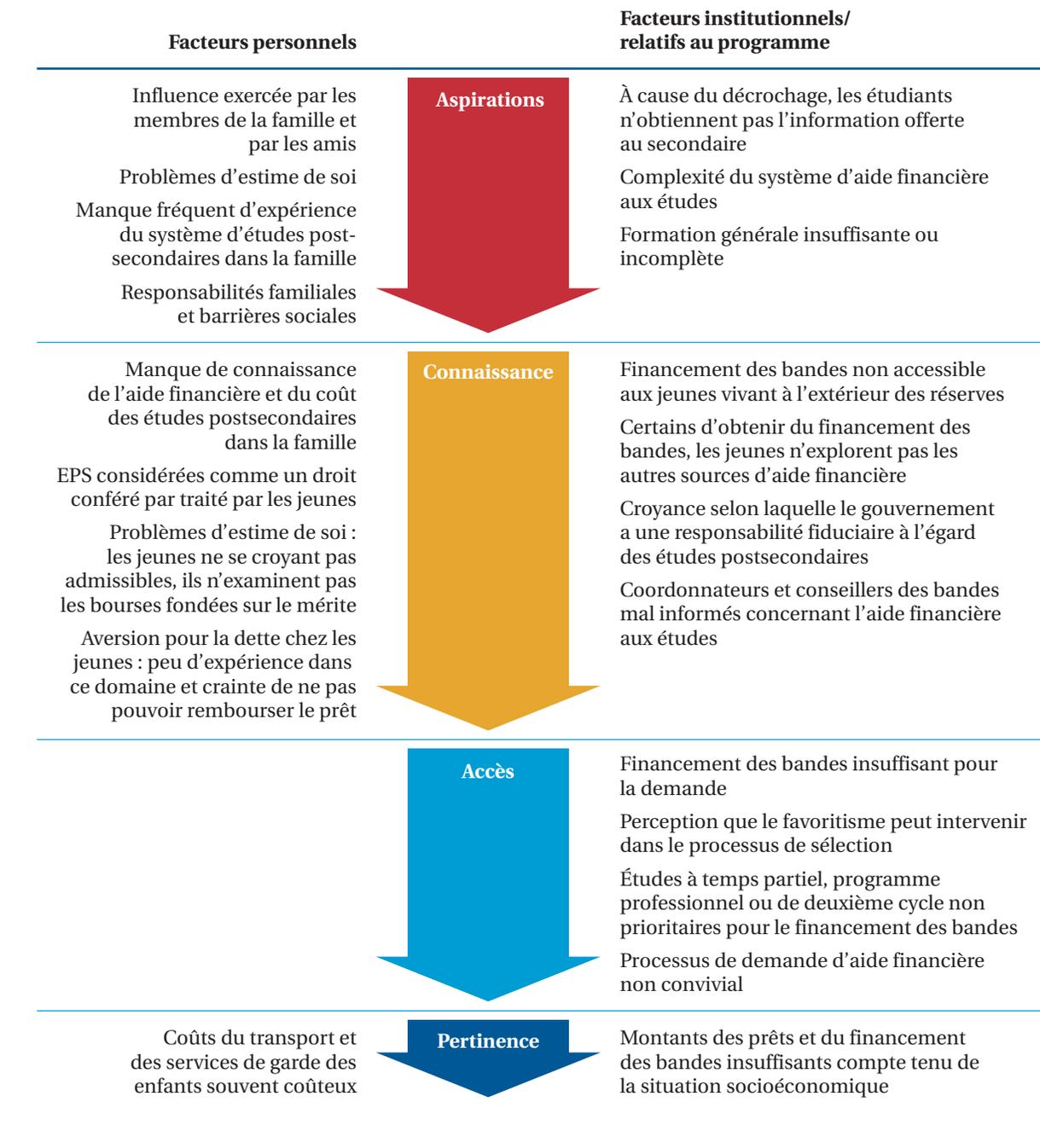
Augmentation du financement et du soutien visant à améliorer l'accès et la connexion à Internet

– Il a été suggéré que s'assurer que les jeunes des Premières Nations ont accès à Internet favoriserait une augmentation des inscriptions aux études postsecondaires.

Les entretiens avec les groupes de discussion ont confirmé l'importance de ces suggestions pour améliorer la connaissance et l'efficacité des sources d'aide financière aux études offertes aux jeunes des Premières Nations. La recherche a également souligné la nécessité de cibler l'information en fonction de groupes précis de jeunes des Premières Nations, y compris les jeunes qui vivent dans les réserves et ceux qui vivent dans les villes.

Les résultats de la recherche suggèrent également qu'il faudrait penser à trouver d'autres modèles de financement pour aider les étudiants des Premières Nations dans leurs études postsecondaires. Comme les jeunes des Premières Nations considèrent généralement que le financement des études postsecondaires est un droit conféré par traité, ils sont peu nombreux à explorer les autres sources de financement, à cause de l'élément « prêt » généralement associé aux programmes d'aide financière aux études que proposent actuellement les gouvernements provinciaux et fédéral. Dans ce contexte, beaucoup d'étudiants autochtones reportent leurs études dans l'espoir qu'ils finiront par obtenir du financement des bandes. Afin d'encourager les jeunes des Premières Nations à envisager d'autres sources de financement, le gouvernement fédéral (par l'entremise de son Programme canadien de prêts aux étudiants) et les gouvernements provinciaux devraient étudier la possibilité de mettre en place un programme d'aide financière spécifique aux Autochtones qui serait principalement fondé sur des bourses, afin d'encourager les jeunes à faire des études postsecondaires. Bien qu'il puisse être compliqué d'établir les critères d'admissibilité et les autres paramètres de ce genre de programme, une telle initiative favoriserait l'éducation postsecondaire de jeunes Autochtones qui ne songeraient pas autrement à entreprendre des études collégiales ou universitaires.

Principaux facteurs ayant une incidence sur l'accès et sur le recours à l'aide financière aux études par les jeunes des Premières Nations désireux de faire des études postsecondaires



Annexe A

Provenance des groupes de discussion et types de groupes

Colombie-Britannique

Ville	Type de groupe	Provenance
Vancouver	Premières Nations (PN), études postsecondaires (EPS), moins de 25 ans (< 25)	Université de Colombie-Britannique (UBC)
	PN EPS > 25	UBC
	PN études secondaires (ES)	Vancouver Technical High School
	GEN non EPS	Broadway Youth Resource Centre
	PN non EPS	Vancouver Aboriginal Friendship Centre (VAFC)
	PN non EPS	VAFC
Kamloops	PN EPS (< 25)	Université Thompson Rivers
	PN non EPS	Interior Indian Friendship Society
	PN ES	Sa-Hali Secondary
	GEN ES	Sa-Hali Secondary
	PN EPS (< 25)	Université du Nord de la C.-B.
	GEN EPS	College of New Caledonia
	PN non EPS	Prince George Native Friendship Centre

Saskatchewan

Ville	Type de groupe	Provenance
Saskatoon	GEN non EPS	Hilton Garden Inn
	PN EPS < 25	Saskatchewan Indian Institute of Technologies
	PN non EPS	Indian and Métis Friendship Centre
	PN EPS > 25	Université de la Saskatchewan (U de S)
	PN EPS < 25	U de S
	PN ES	Royal West Campus
	GEN ES	Royal West Campus
	PN non EPS	Indian and Métis Friendship Centre
Prince Albert	PN EPS < 25	Saskatchewan Institute of Applied Science and Technology (SIAST)
	GEN EPS	SIAST
	PN ES	Carlton Comprehensive High School
	PN non EPS	PA Indian and Metis Friendship Centre
Regina	PN PSE < 26	First Nations University
	PN non EPS	Muscowpetung Reserve
	PN ES	Scott Collegiate

Manitoba

Ville	Type de groupe	Provenance
Brandon	PN EPS < 25	Université Brandon
	PN non EPS	Brandon Friendship Centre
Winnipeg	PN non EPS	Centre for Aboriginal Human Resource Development (CAHRD)
	PN non EPS	CAHRD
	GEN non PSE	Ramada Inn
	PN EPS < 25	Université du Manitoba
	PN EPS > 25	Université du Manitoba
	PN ES	Children of the Earth High School
The Pas	PN non EPS	Opaskwayak Cree Nation
	PN ES	Joe A. Ross
	PN EPS < 25	University College of the North
	GEN EPS	University College of the North